



Introduction

Comment s'informe-t-on aujourd'hui ?



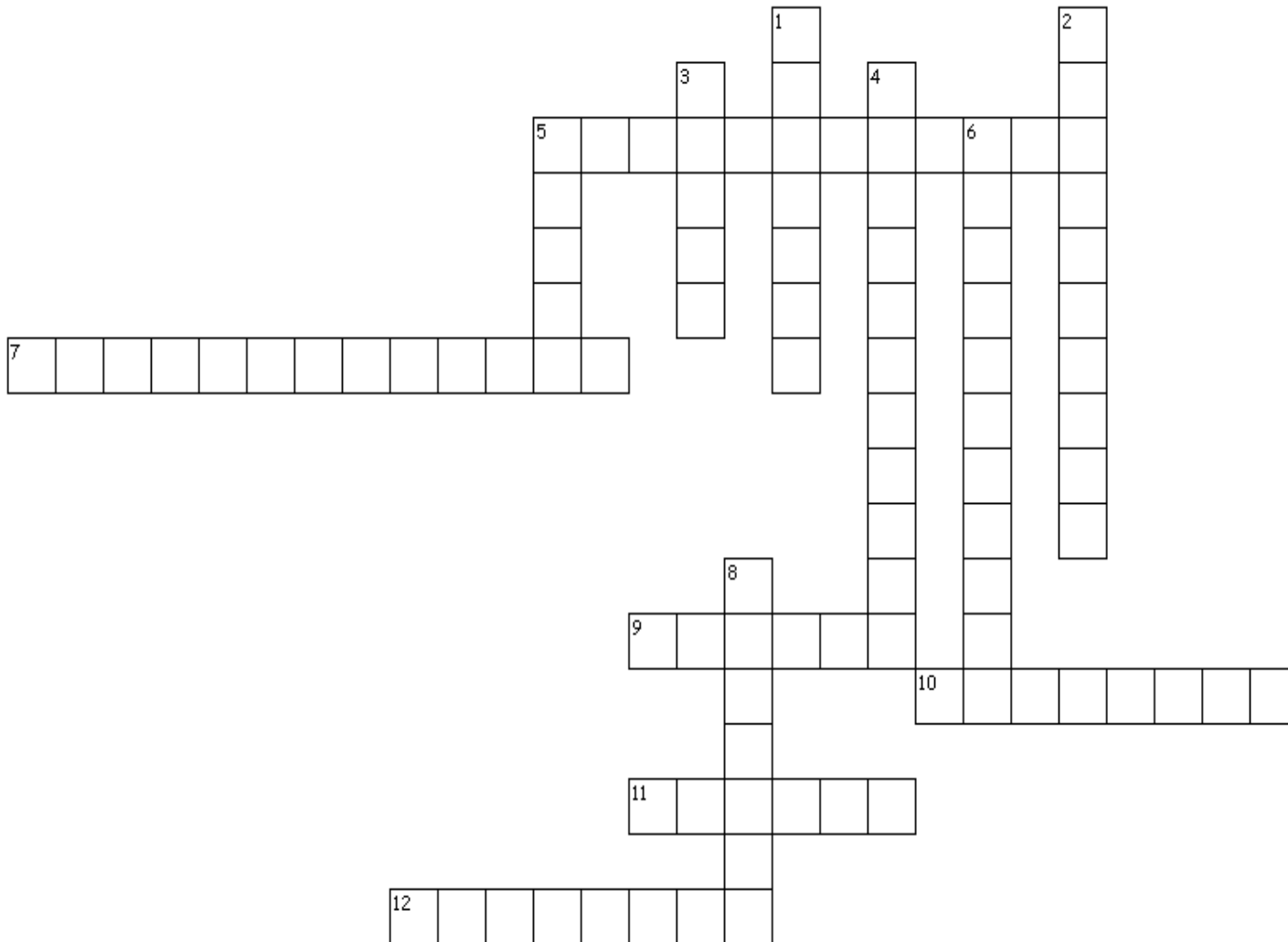
Créer un nuage de mots pour débroussailler la question

WORD  
ART

**S'INFORMER : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES  
ET MODES DE COMMUNICATION**



# Faire des mots croisés pour comprendre les mots



## HORIZONTALLEMENT

5. Sur internet, ensemble d'individus ou d'organisations reliés entre eux par l'usage d'une même plateforme de communication ou une même structure d'échanges de messages
7. Action de transmettre un message avec un but et une cible précis.
9. Ensemble des journaux et des revues périodiques.
10. Réseau informatique mondial.
11. Origine d'une information ; document, témoignage auquel on a eu recours pour connaître une information.
12. Qui a pour objet de discerner les qualités et les défauts d'une œuvre, la valeur, l'exactitude ou l'authenticité d'un texte, d'une déclaration, d'un fait, etc.

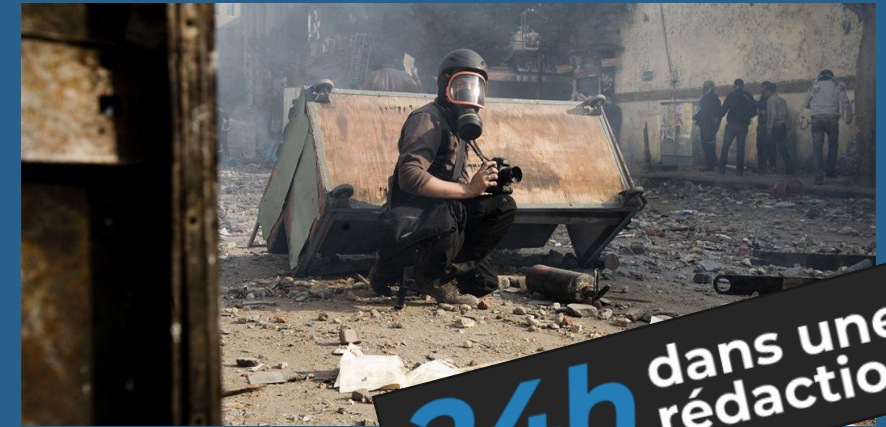
## VERTICALEMENT

1. Publication régulière donnant des informations ou des opinions sur les nouvelles politiques, économiques, sociales, etc.
2. Transmission, par câble ou par ondes radioélectriques, d'images pouvant être reproduites sur un écran au fur et à mesure de leur réception, ou enregistrées en vue d'une reproduction ultérieure.
3. Terme qui désigne à la fois les moyens de diffusion massive de l'information et l'ensemble des acteurs qui participent à la production des contenus informationnels
4. Personne qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice du journalisme dans un ou plusieurs organes de presse écrite ou audiovisuelle.
5. Télécommunication réalisée à l'aide d'ondes radioélectriques.
6. Action de tenir quelqu'un au courant des événements avec une volonté d'objectivité, en s'appuyant sur des sources fiables et vérifiées.
8. Contrôle des informations exercé par les autorités selon des critères politiques, idéologiques et moraux pouvant aboutir à leur interdiction totale ou partielle.

# Information VS Communication



# Production de l'information



**24h** dans une rédaction

# Chronologie de l'information ?



# Faire un sondage pour connaître notre rapport à l'information



Comment vous informez-vous ?

\*Obligatoire

Êtes-vous... \*

- un homme
- une femme

Quel est votre âge ?

Sélectionner ▼

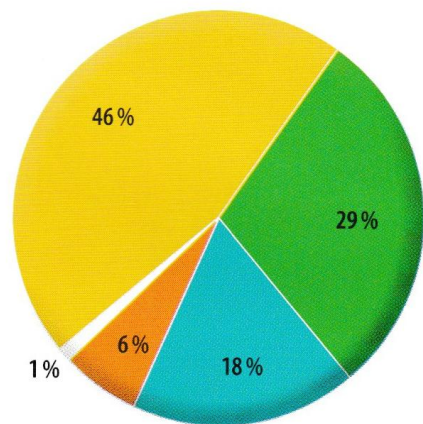
Par quel media êtes-vous principalement informé ? \*



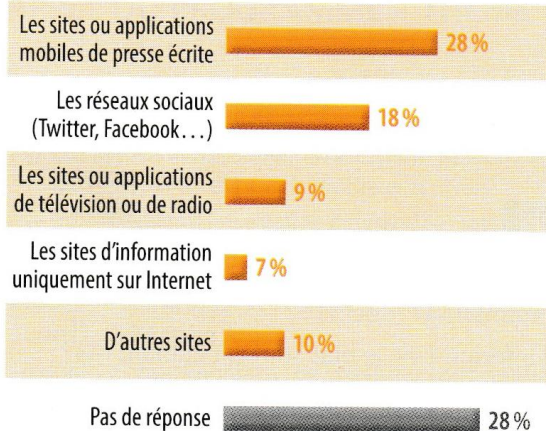
- Presse écrite version papier
- Radio
- Télévision

# S'informer en France

## Par quel média êtes-vous informé ?



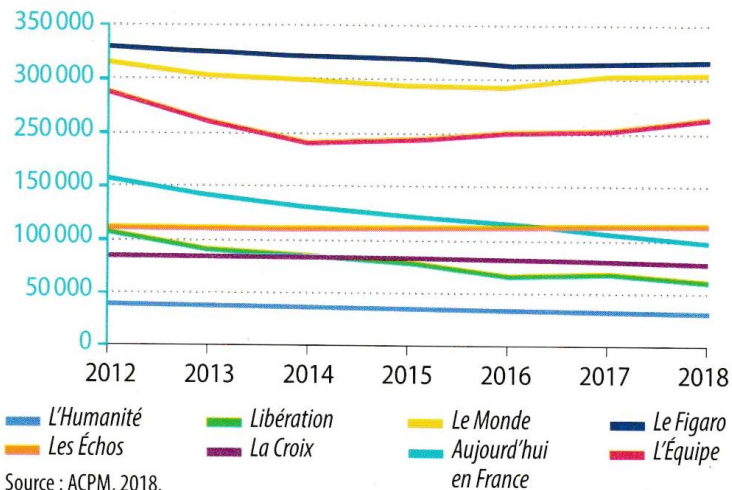
## Quelle est votre principale source d'information sur Internet ?



Source : sondage Kantar pour La Croix, 2018.

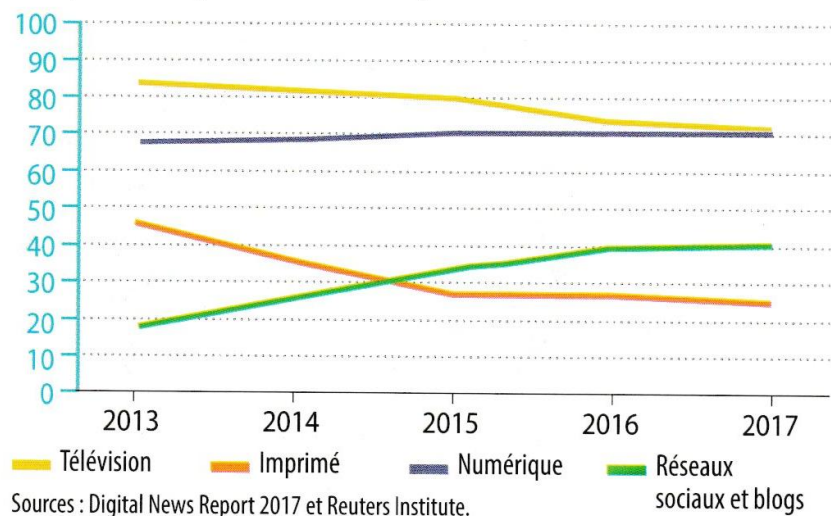
## 1 Les médias d'information en France

## Nombre d'exemplaires vendus



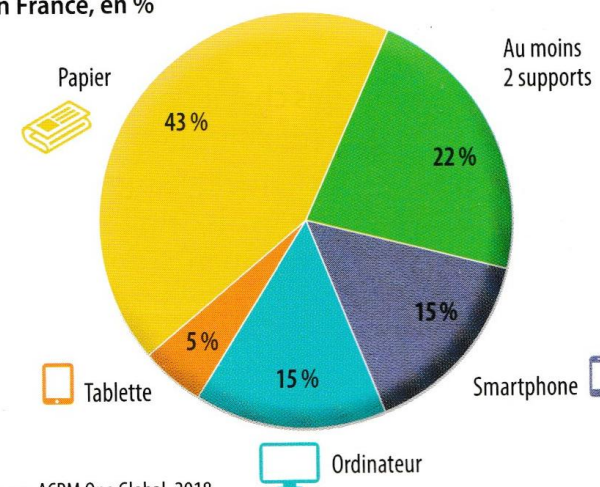
## 3 La vente des grands journaux quotidiens français en version papier

## Média utilisé en France pour accéder à l'information (en pourcentage sur une semaine)



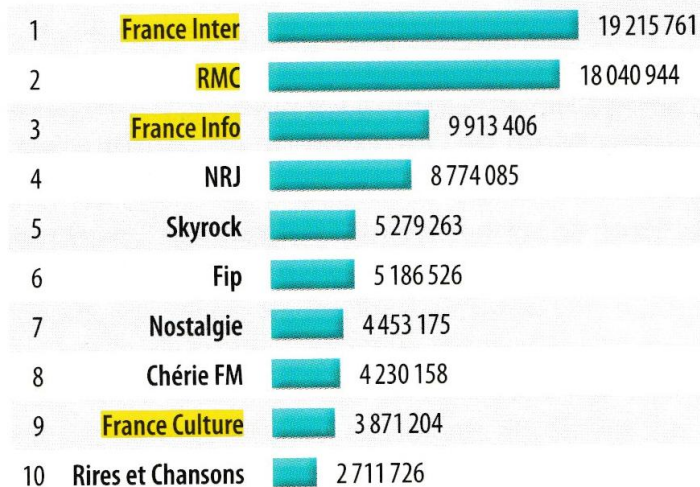
## 2 L'évolution des modes d'information en France

## Supports de consultation de la presse en 2018 en France, en %



## 4 La consultation de la presse en France

## Écoutes actives en mars 2018

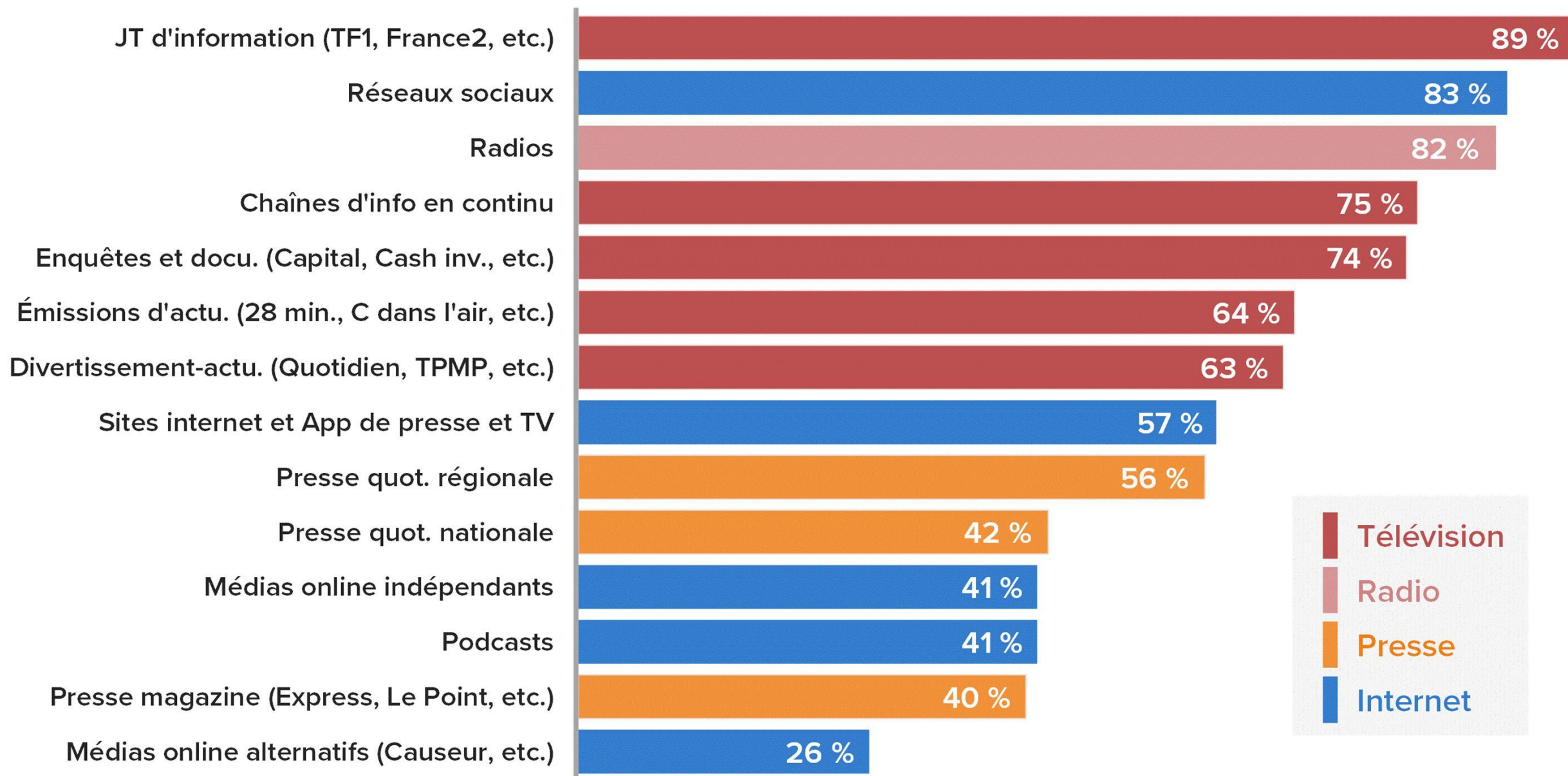


Source : ACPM, 2018.

France Inter Radios d'information

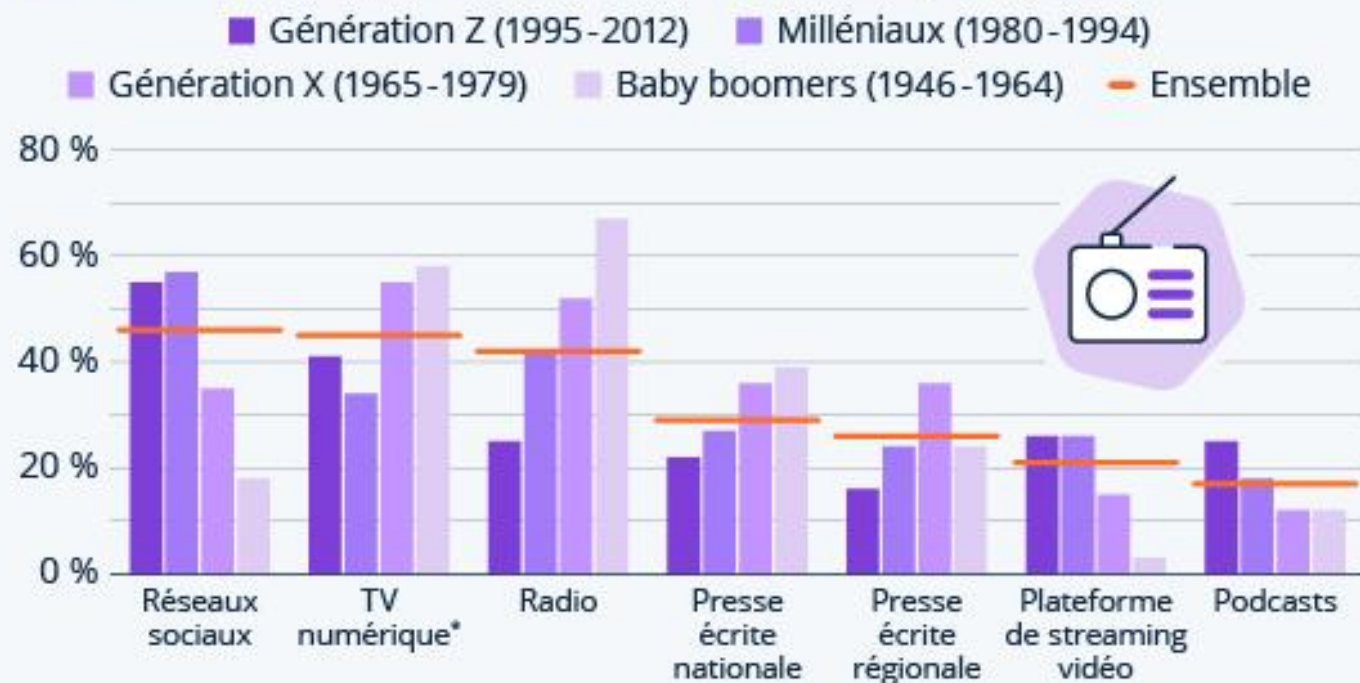
## 5 Les radios d'information en France

Part des Français interrogés qui utilisent ce média | Source : ObSoCo



# Les sources d'information préférées selon les générations

Médias les plus utilisés comme source d'information en France au cours des quatre dernières semaines, par génération



Base : 400 à 500 adultes (18-64 ans) interrogés en France lors de quatre vagues d'enquêtes du 1er avril 2024 au 14 mars 2025. Base limitée parmi la gén. Z/baby boomers en raison de la tranche d'âge.  
\* TV par câble non incluse (15 % à 24 % des réponses par groupe d'âge).

Source : Statista Consumer Insights



# BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

Équipements et usages

Édition 2025 - Chiffres clés

Le baromètre du numérique est une étude réalisée par le Crédoc pour l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 12 ans et plus (3 465 personnes interrogées en ligne, dont 208 jeunes de 12 à 17 ans, et 601 personnes de 18 ans et plus « éloignées du numérique » interrogées par téléphone). Au total, 4 066 personnes ont été interrogées du 5 juillet 2024 au 6 août 2024.



Conseil Général  
de l'Économie



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## Une population toujours plus équipée et connectée

Plus de neuf Français sur dix connectés à Internet

92%

d'internautes

82%

d'internautes quotidiens



de la population  
dispose d'un  
smartphone

75%

+ 8 points (2023)

des abonnés à internet  
ont la fibre ou le câble

le taux d'abonnés à la fibre  
ou au câble dans les communes  
moins densément peuplées  
rattrape celui des plus grandes  
agglomérations

50%

des internautes  
disposent d'un  
espace de stockage  
sur le cloud

## Mais toujours une préférence pour le réel sur le virtuel



## L'intelligence artificielle se diffuse largement

33%

des Français l'utilisent  
(77% des 18-24 ans)

L'utilisation dans  
le cadre de l'école  
a plus que triplé en  
un an (12-17 ans)



## La confiance augmente avec l'utilisation



# Le classement 2024

du nombre  
d'utilisateurs actifs  
des réseaux sociaux

Dans le monde



En France

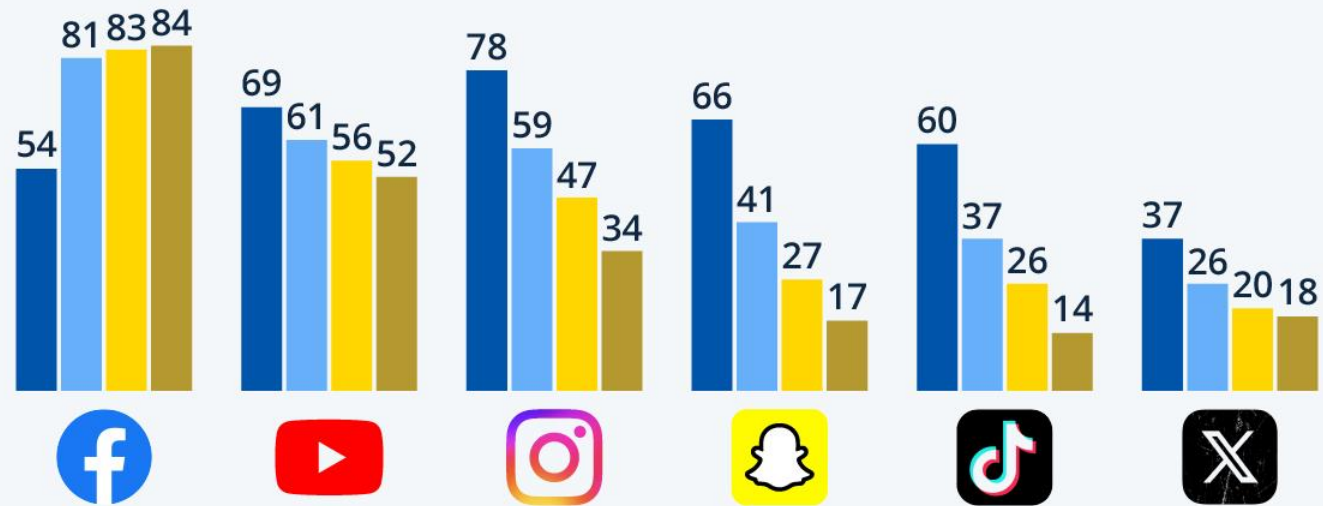
> Janvier 2024  
Infographie  
réalisée par

agence-tiz

# Le fossé générationnel se creuse sur les réseaux sociaux

Part des internautes déclarant utiliser régulièrement les plateformes suivantes, selon l'année de naissance (en %)

■ Génération Z (1995-2005) ■ Millenials (1980-1994) ■ Génération X (1965-1979) ■ Baby Boomer (1959-1964)



Base : 6 199 personnes (18-64 ans) interrogées en France entre juillet 2022 et juin 2023. Messageries instantanées, telles WhatsApp, non incluses.

Source : Statista Consumer Insights



# La fracture numérique en France

## Les phénomènes d'illectronisme mettent en évidence une fracture générationnelle

Les plus âgés sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés avec les outils numériques

Taux d'illectronisme

pour les 60 ans ou plus  
41 %



pour les moins de 30 ans  
3 %



Usage quotidien d'internet

pour les 60 ans ou plus  
42 %



pour les moins de 30 ans  
90 %



Maîtrise élevée

pour les 60 ans ou plus  
7 %



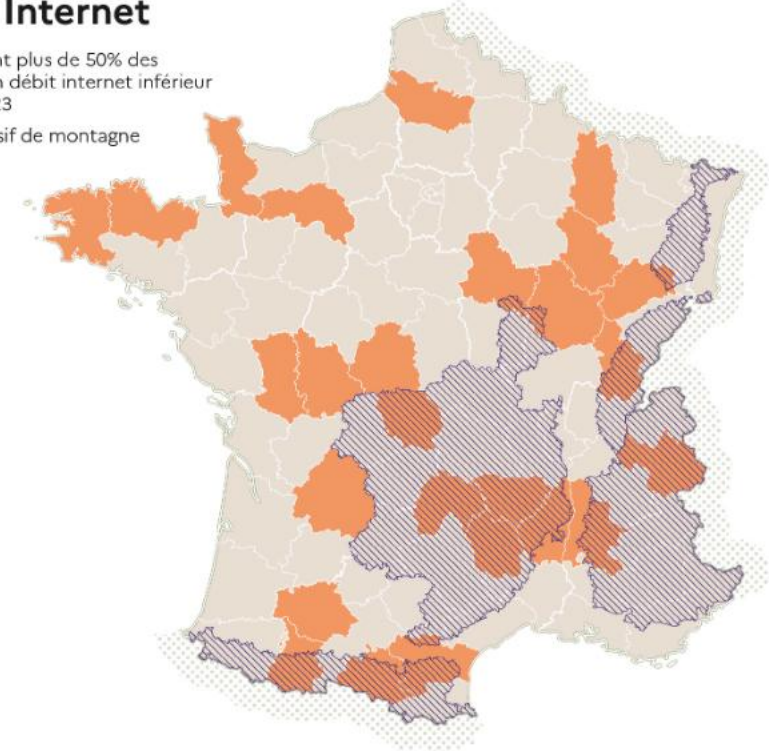
pour les moins de 30 ans  
51 %



## Départements avec une majorité de communes ayant un faible débit Internet

Département dont plus de 50% des communes ont un débit internet inférieur à 30 Mbps, en 2023

Périmètre de massif de montagne



## Le diplôme est lui aussi déterminant

Sont en situation d'illectronisme :

35 % des non-diplômés



16 % des détenteurs d'un CAP-BEP



6 % des bacheliers



4 % des diplômés du supérieur

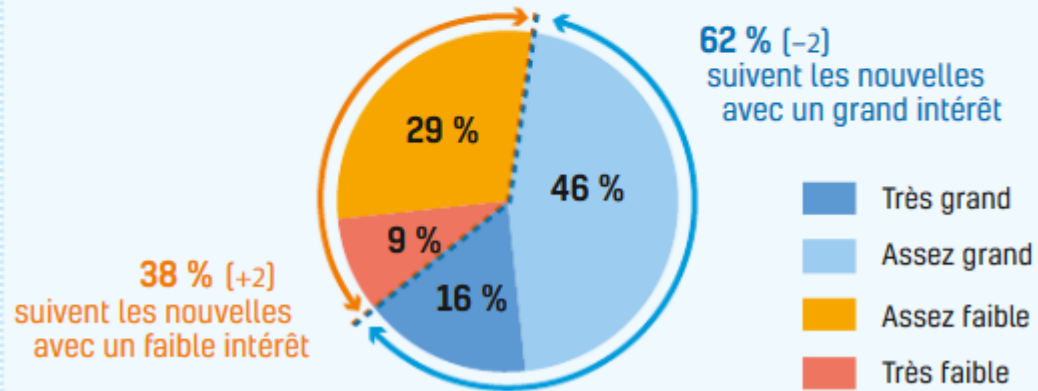


gonale • Sources : JRC, 9e rapport de la politique de cohésion européenne • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 10/2024

# S'informer selon son âge

En France, l'intérêt pour l'actualité retrouve son plus bas niveau depuis trente ans. Seules 62% des personnes interrogées suivent les nouvelles avec grand ou assez grand intérêt (pour 70% en 2016). Si l'on regarde plus en détail, moins d'un jeune sur deux de moins de 35 ans s'intéresse à l'actualité (49%). Même désintérêt chez les non diplômés (48%) ainsi que chez les ouvriers (50%).

Barbara Chazelle, « Entre crise de confiance et perte de repères, l'intérêt pour l'information est au plus bas », *Méta-média*, 23 janvier 2018.



Sources: Kantar Sofres, Kantar media, *La Croix*, janvier 2018.



100% des 18-24 ans sont internautes, contre seulement 60% des plus de 70 ans

11% des Français n'utilisent jamais Internet

[Selon] Arnaud Mercier, professeur en sciences de l'information à l'Institut français de presse, « alors que les jeunes se tiennent au courant principalement par Internet, en passant le plus souvent par leurs smartphones (53 % des 18-24 ans, contre 2 % des plus de 65 ans), les plus âgés s'informent beaucoup plus rarement en ligne, et privilégient l'ordinateur. Les premiers s'informent massivement *via* les réseaux sociaux, les seconds préfèrent passer par un moteur de recherche, une newsletter, ou vont directement sur le site d'informations auquel ils sont habitués ». Certaines pratiques tendent à disparaître au fil des générations, comme l'écoute de la radio, qu'aucun des 18-24 ans sondés ne cite. [...] La presse écrite ne les attire guère plus. Seulement 1 % des 18-24 ans déclarent consulter les quotidiens nationaux pour approfondir un sujet et aucun n'ouvre la presse magazine. [...]

Cela étant, « croire que les jeunes se désintéressent de l'information serait une erreur », affirme Serge Barbet, directeur du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi), l'organisme chargé de l'éducation aux médias dans le système éducatif. « Leurs préoccupations sont très proches de celles de leurs aînés : [...] les migrants, les grands enjeux de citoyenneté et d'égalité, le climat... » [...] D'après lui, le bouleversement du champ médiatique s'accompagne au contraire d'un grand besoin d'information, chez les plus jeunes mais aussi dans les milieux défavorisés, les territoires isolés.

Jeanne Ferney, « Actualité : entre jeunes et seniors, le grand écart », *La Croix*, 24 janvier 2019.



## 4 Les jeunes et l'information

Catherine Meurisse, dessin paru dans *Télérama*, 3 novembre 2014.



Chapman International New York Times

# S'informer selon sa catégorie sociale



Les théories de la réception montrent que les messages ne sont pas reçus passivement par leurs destinataires. Au contraire ceux-ci les interprètent et en font des usages qui diffèrent selon leurs valeurs et leur milieu social.

*Dominique Pasquier a enquêté auprès d'une population d'ouvrier(e)s et d'employé(e)s majoritairement féminine et résidant dans des zones rurales.*

Les catégories modestes utilisent Internet, simplement de manière différente des couches plus aisées de la population. [...] Aucune des personnes interrogées n'utilise Twitter, et les mails sont également très peu utilisés. L'essentiel de l'activité numérique passe par les sites d'achat comme Le Bon Coin, et surtout Facebook, le réseau social privilégié. [...]

Il n'y a aucune lecture de la presse écrite nationale; à l'extrême limite, on consulte les journaux locaux. L'information circule via la télévision à la maison, et la radio sur les trajets. Sur Internet, ce sont surtout des liens partagés sur Facebook, de façon très horizontale. On relaie le lien qu'un ami a posté. Les sujets évoqués sont révélateurs d'un très gros décrochage : les débats politiques sont considérés comme inutiles, éloignés, on ne s'y intéresse pas. On accède à l'actualité à travers le partage de faits divers qui ne sont pas analysés de manière intellectuelle mais à travers des catégories morales. C'est de cette manière qu'entre la réflexion politique : on valorise l'honnêteté contre les faux-semblants, l'innocence contre la tromperie, par exemple en relayant des scandales politico-financiers...

*Marianne, 18 décembre 2018, entretien avec Dominique Pasquier, à propos de son livre, L'Internet des familles modestes : enquête dans la France rurale, Presses des mines, 2018.*

Les consommations médiatiques des huit groupes au centre de cette enquête correspondent aux pratiques culturelles en vigueur chez les catégories socio-professionnelles supérieures<sup>1</sup>. Ainsi, l'usage que ces enquêtés font des médias se manifeste par une activité informationnelle plus intensive, plus cumulative et plus diversifiée que celle des catégories sociales intermédiaires ou populaires.

[...] le JT illustre et cristallise le rapport distinctif des catégories sociales supérieures à l'information. [...] Le JT, les faits divers et au-delà, tout ce qui pourrait être perçu comme relevant de la « consommation de masse », font l'objet d'un rejet quasi unanime, quand bien même ils sont occasionnellement consommés.

La seconde caractéristique des huit groupes étudiés est en effet qu'ils considèrent leur goût prononcé pour l'information comme l'expression d'une sorte de devoir citoyen qui contribue à faire de chacun d'entre eux un témoin de l'actualité, soucieux d'être en état de veille.

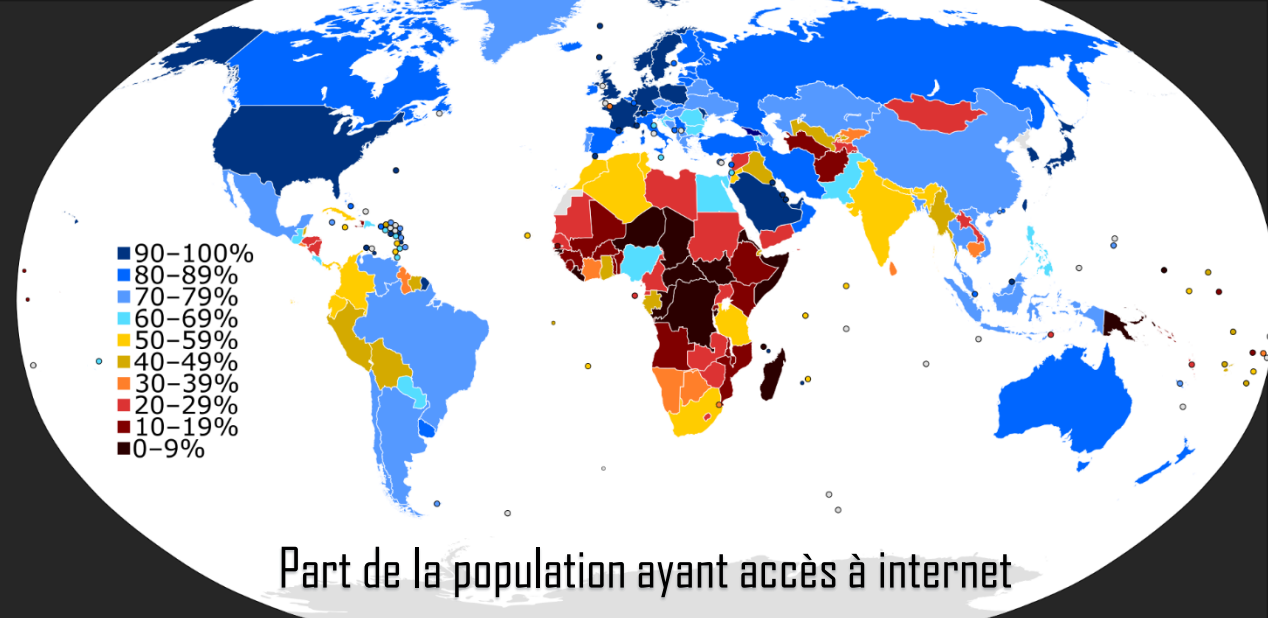
Jean-Baptiste Comby *et al.*, « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures », *Réseaux*, juin 2011.

1. Les catégories socio-professionnelles supérieures sont constituées des cadres et des professions intellectuelles supérieures (médecins, avocats, professeurs...).

# S'informer selon son lieu de résidence



Internet est plus utilisé en agglomération parisienne (94 %) et en ville (89 %) que dans les communes rurales (87 %)



C'est l'ingérence du politique dans l'activité des médias qui représente la principale menace. Elle prend des formes classiques (censure, emprisonnement de journaliste, menaces...), dans les régimes autoritaires notamment, en Turquie ou encore en Russie.

Elle s'accompagne aussi de répressions indirectes. Plusieurs pays d'Amérique du Nord, d'Europe (23 sur 28) ou encore d'Asie ont adopté des lois contre la diffamation. Conséquence, les médias hésitent, voire parfois renoncent, à publier des sujets pour lesquels ils risquent d'être poursuivis.

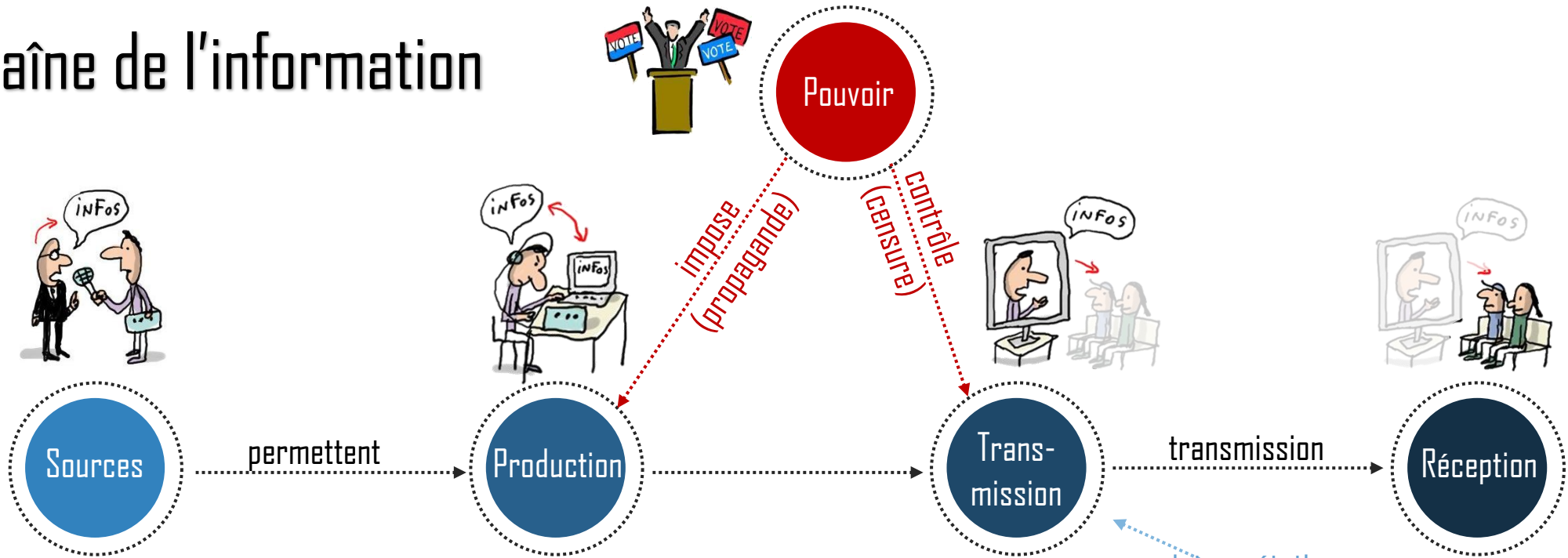
En Chine, des lois adoptées en 2013, puis en 2016 encadrent les commentaires des internautes. Un internaute qui publie un message jugé diffamatoire risque jusqu'à trois ans de prison. Fin 2017, le gouvernement chinois envisageait une nouvelle loi dite « patriotique », pour protéger les héros nationaux et les martyrs des diffamations.

Autre forme de répression, les régimes autoritaires du Moyen-Orient, d'Afrique, la Turquie ou encore la Chine coupent ponctuellement Internet et/ou l'accès aux réseaux sociaux, notamment en période électorale. Les informations circulent moins, ce qui limite les possibilités d'organiser l'opposition politique.

Maud Navarre, « Liberté de la presse, un bilan mondial »,  
*Sciences Humaines*, avril 2018.

## LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LE MONDE EN 2023

# La chaîne de l'information



## Sources

Réseau d'informateurs variés (sources officielles, intermédiaires, personnelles ou occasionnelles)

## Journalistes

Procédure méthodique et professionnelle pour identifier la vérité et la rapporter de façon honnête et aussi objective que possible

## Médias

### traditionnels

- journaux (papier)
- radio
- télévision

### nouveaux avec internet

- version numérique des médias traditionnels
- réseaux sociaux
- Pure player (sites d'information uniquement sur internet)

## Citoyens

... mais réception variable selon...

- l'âge
- la catégorie sociale
- le degré de politisation
- le territoire

## Nouveau : Tout le monde ???

Réseaux sociaux, blogs, etc.  
Danger : communication (manipulation), fake news...

Axe 1

# Les grandes révolutions techniques de l'information



## Les grandes révolutions techniques de l'information

Cette chronologie retrace les faits marquants qui ont contribué (ou non) au développement des différents médias en France.

Repérez par des couleurs différentes ceux qui relèvent de :

- Révolutions techniques
- Faits de société
- Décisions politiques
- Événements marquants de l'histoire des médias

Essayez ensuite de mettre en évidence des grandes phases au cours desquelles tel ou tel média domine.

Au Moyen Age, il n'existe que des ouvrages manuscrits, réservés à une élite fortunée et cultivée.

### Invention de l'imprimerie - 1455

Gutenberg invente l'imprimerie à Mayence (Allemagne actuelle) en utilisant des caractères mobiles en plomb.

### Le *Mercurius gallicus* : 1er journal français - 1611

... vite suivi par "*La Gazette de France*" de Théophraste Renaudot (1631), périodique officiel de la monarchie

### Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – 1789

L'article 11 proclame la liberté de communiquer (donc la liberté de la presse)

### Télégraphe de Chappe - 1794

Cette invention permet de transmettre des informations de plus en plus vite. 2h heures suffisent à un discours de Napoléon III pour être connu à Alger

### Développement du chemin de fer – 1850-1914

Il permet la diffusion plus rapide de la presse

### 1er câble sous-marin transatlantique pour le télégraphe électrique - 1858

Cette nouveauté permet la transmission très rapide d'informations entre l'Amérique et l'Europe

### Le papier bois remplace le papier chiffon – 1870

Cela permet de contourner la pénurie de chiffons et de faire face à l'augmentation des besoins en papier.

### Utilisation des rotatives - 1872

Elles permettent d'imprimer en continu au moyen de cylindres en utilisant du papier en rouleaux. C'est le début de l'industrialisation de la presse.

**Instruction publique gratuite et obligatoire - 1881-1882** : Les Français apprennent tous à lire : le lectorat de la presse devient plus important.

### Loi sur la liberté de la presse - 1881

Elle définit les libertés et responsabilités de la presse française. Elle impose un cadre légal à toute publication.

### Invention de la linotype - 1885

Cette machine permet de composer une ligne de texte d'un seul tenant, sans insérer les caractères mobiles un à un. On peut saisir les textes plus rapidement.

### "J'accuse" de Zola dans l'*Aurore* - 1898

Cette lettre ouverte au président écrite par l'intellectuel français dreyfusard consacre le rôle politique des journaux. La presse devient un "4e pouvoir".

### La presse pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale - 1914-1918

L'État utilise la presse pour diffuser sa propagande, censure les nouvelles dérangeantes et ainsi discrédite la profession.

### 1<sup>ère</sup> station de radio française - 1921

Les premières stations de radiodiffusion sont dues à l'initiative des constructeurs de récepteurs et de la presse (ex : le *Petit Parisien* crée sa station privée).

→ Quels sont les avantages de ce nouveau média par rapport à la presse écrite ?

### Contrôle de l'Etat sur les radios - 1923

La publicité est interdite

### Invention de la télévision - 1926

L'Écossais John Logie Baird a fait dès 1926 la démonstration de son « téléviseur » devant les scientifiques de la *Royal Institution*, avant de réaliser deux ans plus tard la première liaison télévisée entre Londres et New York par ondes radio.

### Office National de la Radiodiffusion - 1929

La création de nouvelles radios privées est interdite. Les 13 existantes peuvent continuer à émettre.

### Création du tube cathodique - 1931

L'Allemand Manfred von Ardenne réalise une avancée décisive en présentant le premier système de télévision électronique à tube cathodique

### Redevance pour la radio - 1933

Taxe à payer pour les propriétaires de postes de radio.

### Développement des loisirs à partir de 1936

A partir des 2 semaines de congés payés obtenues sous le Front Populaire, les vacances et plus largement les loisirs se développent. Ils laissent le temps aux Français de lire la presse et de s'informer. Se développe ainsi une presse spécialisée (magazines). Ex: l'*Equipe* naît en 1946

### Appel de De Gaulle à la BBC – 18 juin 1940

La radio devient un moyen de résistance

### Les journaux clandestins servent la Résistance

**1939 – 1945** : Les résistants créent des journaux opposés à Vichy et à l'occupant nazi

### Lancement de Fernsehsender Paris - 1943

Les Allemands poursuivent le développement de la télévision en créant une nouvelle station destinée à soutenir le moral des soldats allemands blessés

### Message du débarquement sur la BBC - 6 juin 1944

« Les sanglots longs des violons bercent mon cœur d'une langue monotone » : par ces mots à la radio, les Français sont informés du début du débarquement.

### Ordonnances sur la réorganisation de la presse – 1944

Les journaux qui ont continué à paraître après 1942 sont interdits à la Libération

### Monopole de l'Etat pour la diffusion d'émissions télévisées - 1945

Seul l'Etat a le droit de produire des émissions télévisées. Cette décision est supposée soustraire les médias aux « puissances de l'argent ». Cependant, cela soulève la question de leur dépendance à l'égard du pouvoir politique, qui devient particulièrement aiguë sous la présidence du général De Gaulle qui s'affirme rapidement comme un redoutable orateur cathodique.

### Nationalisation de toutes les radios en France – 1945 : toutes les radios appartiennent à l'Etat.

**Premières retransmissions de grands événements en direct - 1948** : l'arrivée du Tour de France au Parc des Princes ou la messe de minuit à Notre-Dame

### Redevance pour la Télévision - 1949

#### Premier journal télévisé - 1949

Auparavant, il y avait des actualités qui étaient diffusées au cinéma.

**Couverture de l'ensemble du territoire par la télévision : 1960 – 1970** - longtemps, seule la région parisienne n'était concernée

→ *Quels sont les avantages de la télévision par rapport à la radio ?*

### 2e chaîne de télévision - 1964

### Naissance de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) - 1965

Remplaçant l'Office national de la radiodiffusion et intégrant la télévision, cet office public (donc dirigé par l'Etat) contrôle toute la diffusion radio et télé.

### Télévision couleur - 1967

### Mouvement de mai 1968

La jeunesse puis le reste de la population du pays réclame plus de liberté d'expression et moins de monopole de l'Etat dans les médias.

**Création d'ARPANET, précurseur d'internet aux Etats-Unis – 1969** : premier réseau de transmission d'informations « par paquets » entre ordinateurs.

**Développement des radios libres** (en dehors du territoire français) **et des radios pirates** (illégales car non autorisées) - 1970 - 1980

### Suppression de l'ORTF - 1974

Suppression de l'ORTF et création de sociétés distinctes pour la télévision (TF1, Antenne 2 et FR3) et la radio publique (Radio France)

« la communication audiovisuelle est libre » - 1982  
Libéralisation de la télévision

### Canal Plus commence à émettre - 1984

1ère chaîne privée

### Privatisation de TF1 - 1987

TF1 devient une entreprise privée.

### Invention de l'ADSL - 1987

La technologie numérique ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) permet la transmission d'un signal vidéo par une ligne téléphonique

### Invention du procédé WWW - 1989

C'est le procédé de consultation d'Internet à partir de liens hypertextes qui donnera naissance au World Wide Web (WWW ou Web).

### Création du CSA - 1989

Mise en place du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel – organe indépendant chargé de contrôler le contenu de l'audiovisuel

### Création de Mosaic, le 1er navigateur du web - 1993

→ *Quels sont les avantages d'internet par rapport aux précédents médias ?*

**Apparition des premières versions numériques de la presse - 1995** : *Libération, Le Monde, Les Echos...* créent leurs sites d'information

**Création de la 1ère web radio diffusant 24h/24 sur Internet – 1995** : Radio HK

### Création du 1<sup>er</sup> weblog - 1997

1<sup>er</sup> journal personnel sur le Web, par Jorn Barger.

### Naissance de Google - 1998

### Premiers quotidiens gratuits d'information en France (20 Minutes, Métro) 2002

Le succès des journaux "gratuits" entièrement financés par la publicité, ravive les inquiétudes des quotidiens payants dont le lectorat diminue.

### Naissance de Facebook - 2004

1<sup>er</sup> réseau social créé par Mark Zuckerberg.

### Création d'Alertinfo en France - 2005

Lancement par 16 médias français (6 quotidiens, 4 hebdomadaires d'information, 2 chaînes de télévision et une radio) du flux RSS AlertInfo, qui permet à l'internaute qui s'inscrit d'être informé des nouveaux titres publiés sur ces sites.

### Lancement de la TNT – 2005

La Télévision Numérique Terrestre est une technologie de diffusion qui permet de recevoir la télévision numérique par une antenne râteau

### Adoption de la loi DADVSI - 2006

Loi relative au droit d'auteur dans la société de l'information. Elle élargit également le dépôt légal aux sites Internet afin d'archiver le Web.

### Lancement de Twitter – 2006

### Rue 89 : le 1er "Pure Player" français - 2007

1<sup>er</sup> site d'information uniquement numérique

### Lancement de l'iPhone - 2007

1<sup>er</sup> smartphone

### Création de la 4G - 2009

### Loi "Pour une République numérique" - 2015

La loi s'ordonne autour de trois axes : l'ouverture des données (*open data*) ; la libre disposition de leurs données personnelles pour les usagers (notamment le droit à l'oubli sous conditions, pour les mineurs) ; le droit pour tous à une connexion minimale.

### Lancement de la 5G - 2017

# L'information avant l'imprimerie



Scriptorium et livre  
parchemin manuscrit



Une enluminure montrant la proclamation de paix suite au traité d'Arras, dans "La Cronicque du temps de tres chrestien roy Charles, septisme de ce nom, roy de France" Jean Chartie, entre 1470 et 1479.

# XVe siècle : La naissance de l'imprimerie



L'invention de l'imprimerie par Gutenberg



La xylographie : on imprime grâce à du bois gravé.



Exemple d'incunable, livre imprimé avant l'invention de l'imprimerie



# Des premières gazettes à la volonté de diffuser la connaissance humaine

## MERCURE FRANÇAIS, POLITIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE;

COMPOSÉ par M. DE LA HARDE,  
avant à la partie Littéraire; par M.  
MARMONTEL, pour les Contes; & par  
M. FRAMERY, pour les Spectacles.

M. MALLET DU PAN, Citoyen  
de Genève, est seul chargé du Mercure  
Politique & Historique.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1791.



A PARIS,

Au Bureau du Mercure, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins, N°. 18.

## R E C V E I L D E S G A Z E T T E S N O V V E L L E S.

Relations & autres choses Memora-  
bles de toute l'Année 1632.

DEDIE' AV ROY.

Par THEOPHRASTE RENAUDOT,  
Conseiller & Medecin de sa Majesté, Intendant  
General des Bureaux d'Adresse de France.



A PARIS,

Au Bureau d'Adresse, rue de la Calende, au Grand Coq.

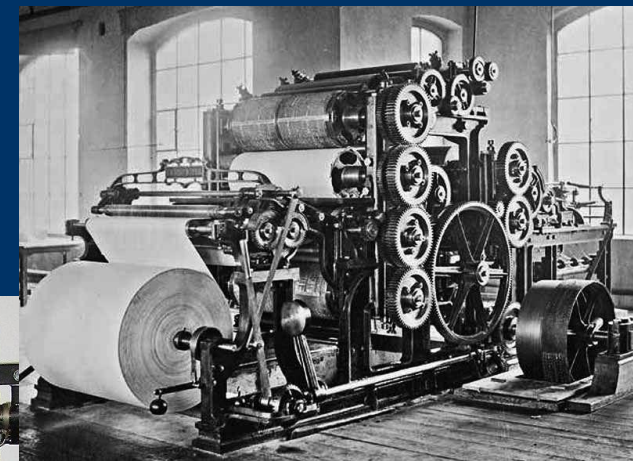
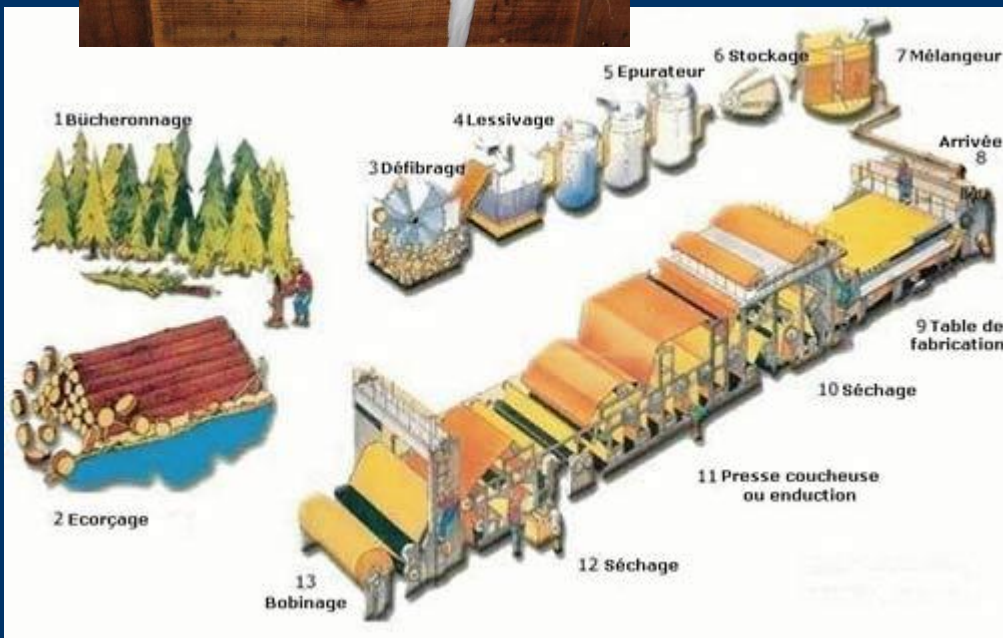
M. DC. XXXIII.



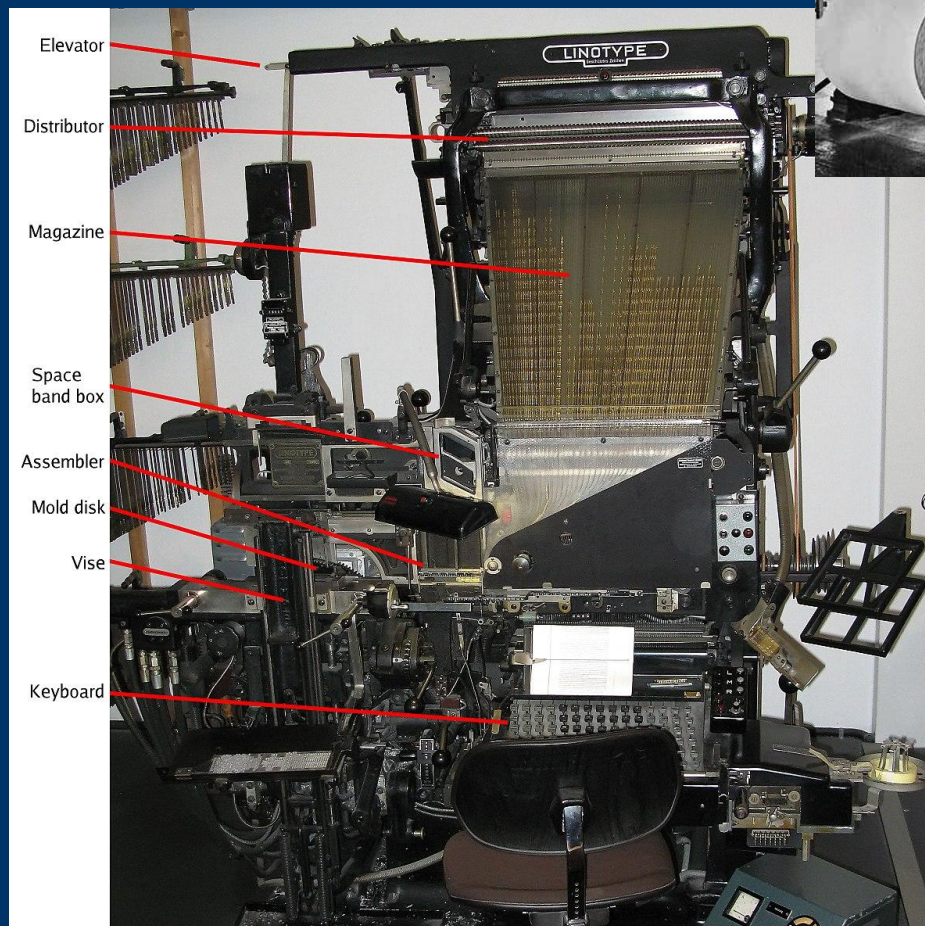
# Des révolutions techniques pour produire les journaux



Le papier bois  
remplace le papier  
chiffon



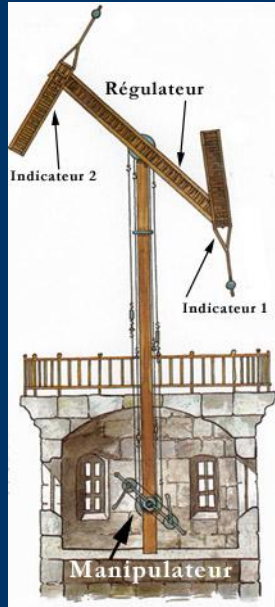
Les rotatives



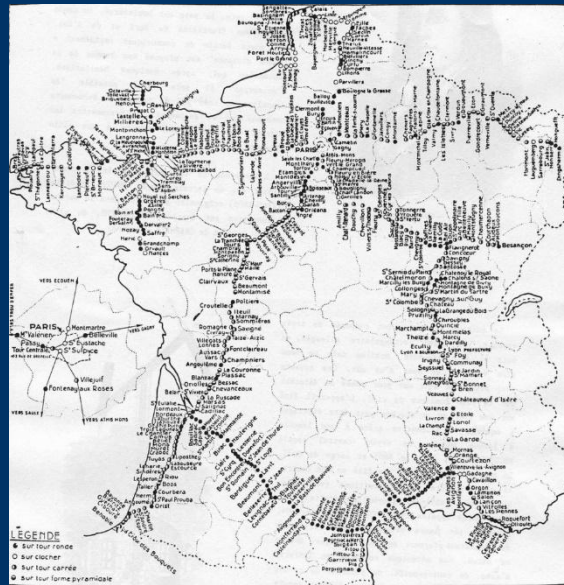
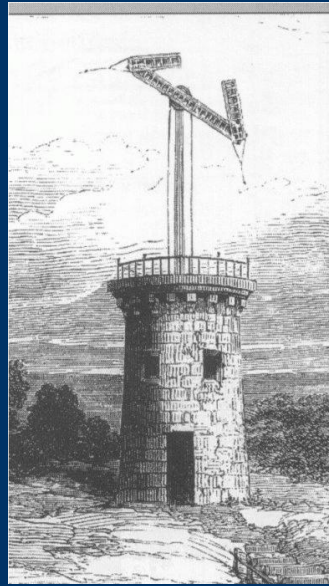
La linotype



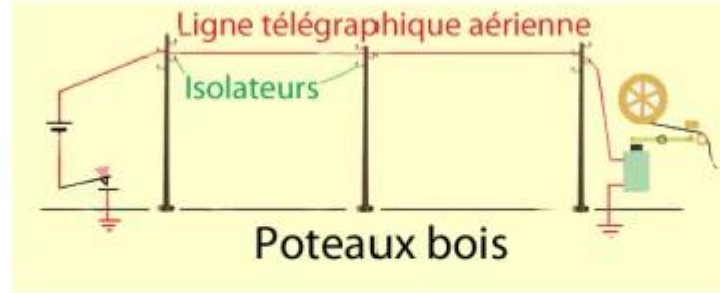
# Des révolutions techniques pour collecter l'information



Le télégraphe de Chappe



EMETTEUR  
« Manipulateur »

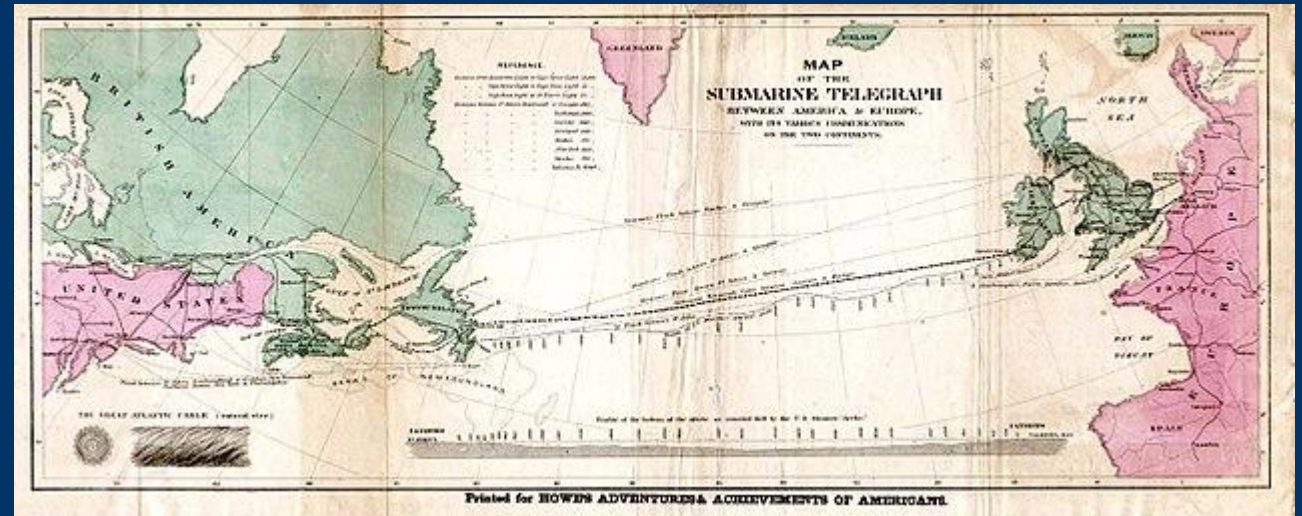


Ligne de transmission  
« Fils électriques »



RECEPTEUR  
« Imprimante »

## Le télégraphe électrique



Les cables sous-marins

# Fin XIXe – début XXe s. : l'âge d'or de la presse



# La radio premier média de masse



12 décembre 1901 : Marconi réalise la première transmission radio

**La Tour chante, écoutez la...**

A la ville comme à la campagne la téléphonie sans fil vous permet d'écouter les radio-concerts que donne la Tour Eiffel avec le concours d'artistes des théâtres et concerts parisiens. Elle vous permet aussi de recevoir les bulletins météorologiques et des nouvelles politiques, sportives et autres. Demandez-nous tous renseignements pour l'installation d'un poste récepteur.

*Auditions gratuites dans nos magasins.*

**Établis<sup>ts</sup> STANDARD**  
78, Rue Richelieu  
Tél. Gutenberg 30-44  
PARIS

The advertisement features a large, stylized illustration of the Eiffel Tower. A speech bubble-like shape is superimposed over the tower, containing the text. At the bottom right, a man in a suit and a woman in a dress are depicted walking together. The overall style is that of a vintage French advertisement.

**IT'S THE NEW POCKET-SIZE Regency**

**THE FIRST TRANSISTOR RADIO EVER BUILT!**

We're pioneering again with another first in radio design. Tiny transistors have replaced bulky vacuum tubes, will last indefinitely. This Regency operates on a single hearing-aid battery at less than 6¢ an hour playing time... cheaper than larger, more expensive units! Attractively styled in choice of madarin red, ebony, cloud grey or bone white. Come in tomorrow and test it at Goodman Jewelers.

**\$49<sup>95</sup>**  
Battery \$1.15

ONLY \$1.00 DOWN DELIVERS  
ONLY \$1.00 WEEKLY

**GOODMAN Jewelers** King of Diamonds SINCE 1897

START PAYING IN 1955

Whenever you go—made, sent, accompanied to make, refresh and amuse. Here is the "Sounding Different" for a Christmas gift.

The advertisement shows two Regency transistor radios: one in a vibrant red color and one in a light-colored, possibly white or bone, finish. Both have a prominent circular speaker grille on the front. The background is a light, textured surface.

1954 : la radio transistor

# La télévision : l'image au cœur de l'information



## Evolution des téléviseurs



## Les actualités au cinéma



## Premier journal télévisé en France : le 29 juin 1949



# Internet : l'information mondialisée et individualisée

Premiers réseaux sociaux



Premiers navigateurs



Premiers blogs



Apparition de Pure Players



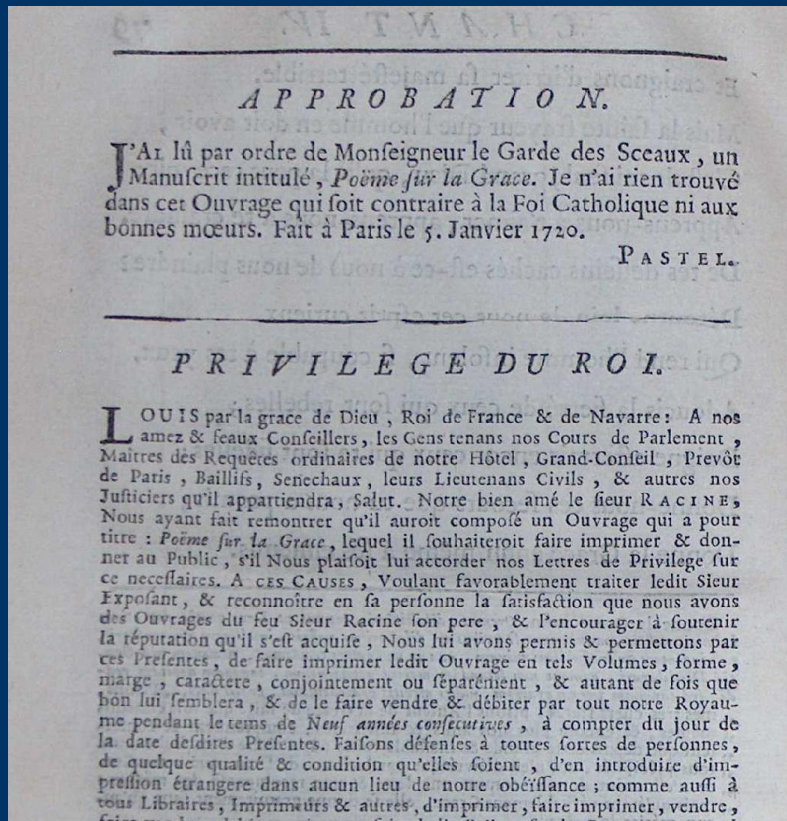
Les médias traditionnels se font un double numérique

## Axe 2

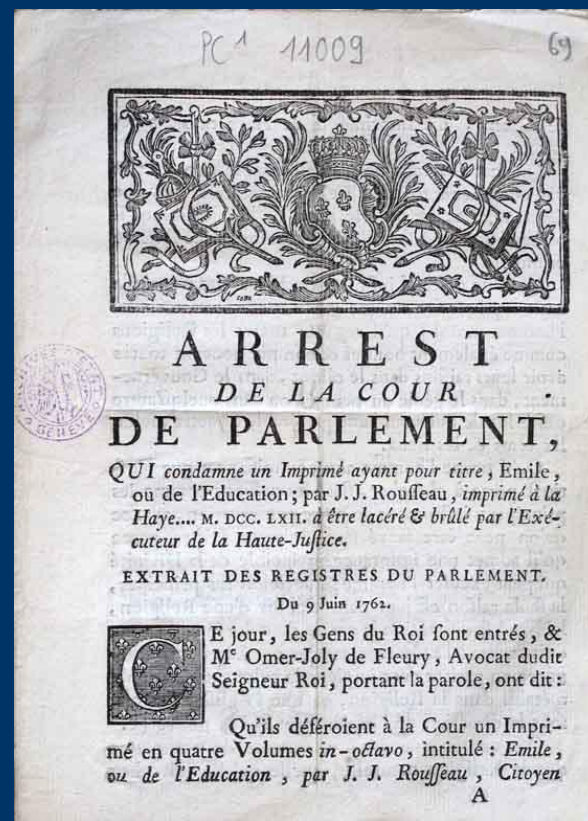
Liberté ou contrôle de l'information :  
un débat politique fondamental



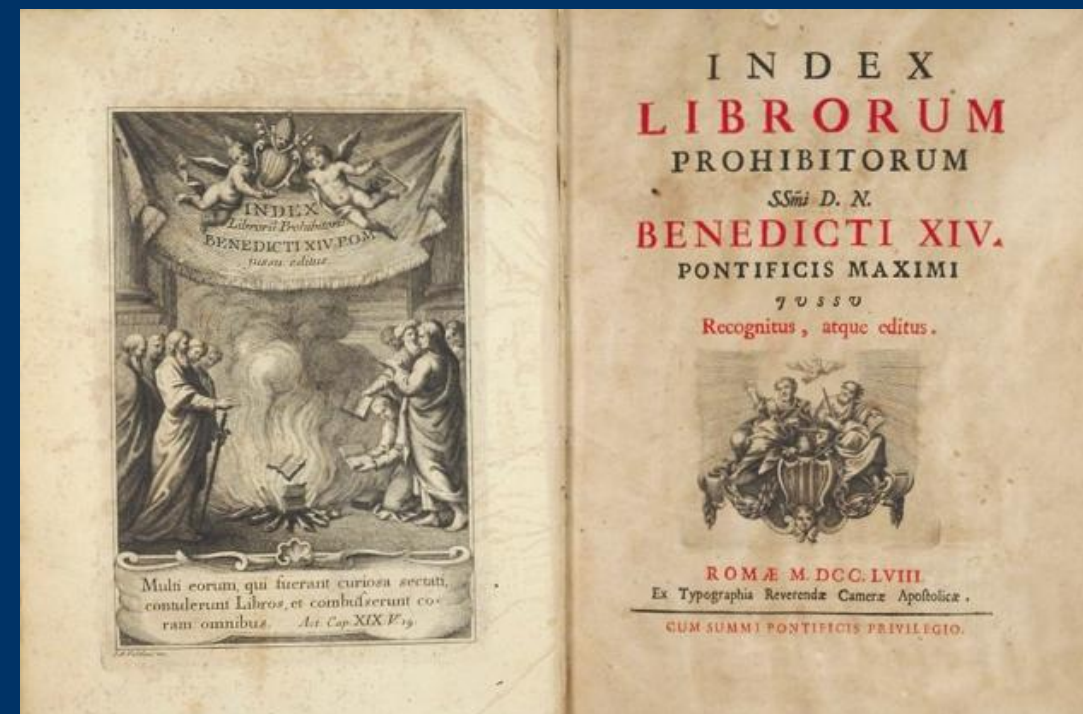
# Sous l'Ancien Régime, le roi et l'Eglise contrôlent toute forme d'édition



Privège royal  
pour l'édition d'un ouvrage (1720)



Arrêt du Parlement  
condamnant un ouvrage (1762)



Index des livres interdits sous le pape Benoît XIV (1758)

# 1789, 1ère affirmation du principe de la liberté d'information/communication



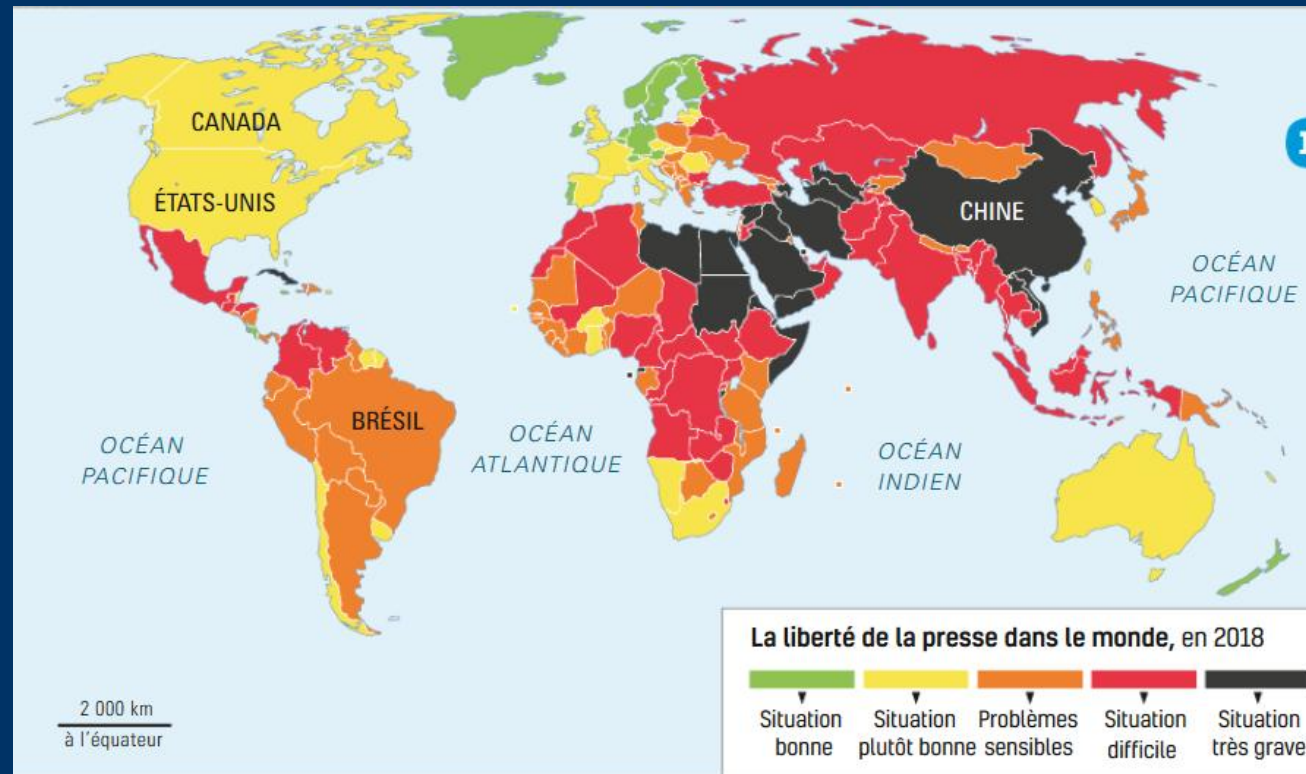
**XI.**  
LA libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789*

# Une réelle contradiction entre principe et réalités dans le monde

## Article 19 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (1945)

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »





# La loi de 1881 sur la liberté de la presse

## Chapitre premier - De l'imprimerie et de la librairie

Article premier. L'imprimerie et la librairie sont libres.

## Chapitre II - De la presse périodique

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, après la déclaration prescrite par l'article 7.

## Chapitre IV - Des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication

Article 23. Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés au regard du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet.

Article 26. L'offense au Président de la République par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 et dans l'article 28 est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 27. La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, sera punie d'un mois à un an d'emprisonnement et d'une amende de cinquante francs à mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, lorsque la publication ou reproduction aura troublé la paix publique et qu'elle aura été faite de mauvaise foi.

Article 28. L'outrage aux bonnes mœurs commis par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de seize francs à deux mille francs.

Les mêmes peines seront applicables à la mise en vente, à la distribution ou à l'exposition de dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes. Les exemplaires de ces dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes exposés au regard du public, mis en vente, colportés ou distribués, seront saisis.

Article 29. Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.

Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.

Article 30. La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 32. La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de vingt cinq francs à deux mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

# La loi de 1881 sur la liberté de la presse

## Chapitre premier - De l'imprimerie et de la librairie

Article premier. L'imprimerie et la librairie sont libres.

## Chapitre II - De la presse périodique

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, après la déclaration prescrite par l'article 7.

## Chapitre IV - Des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication

Article 23. **Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui**, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés au regard du public, **auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet.**

Article 26. **L'offense au Président de la République** par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 et dans l'article 28 est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 27. **La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers**, sera punie d'un mois à un an d'emprisonnement et d'une amende de de cinquante francs à mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, lorsque la publication ou reproduction aura troublé la paix publique et qu'elle aura été faite de mauvaise foi.

Article 28. **L'outrage aux bonnes mœurs** commis par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de seize francs à deux mille francs.

Les mêmes peines seront applicables à la mise en vente, à la distribution ou à l'exposition de dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes. Les exemplaires de ces dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes exposés au regard du public, mis en vente, colportés ou distribués, seront saisis.

Article 29. **Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.**

**Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.**

Article 30, La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 32, La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de vingt cinq francs à deux mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.



# Résistance de certains medias pendant la Seconde Guerre mondiale



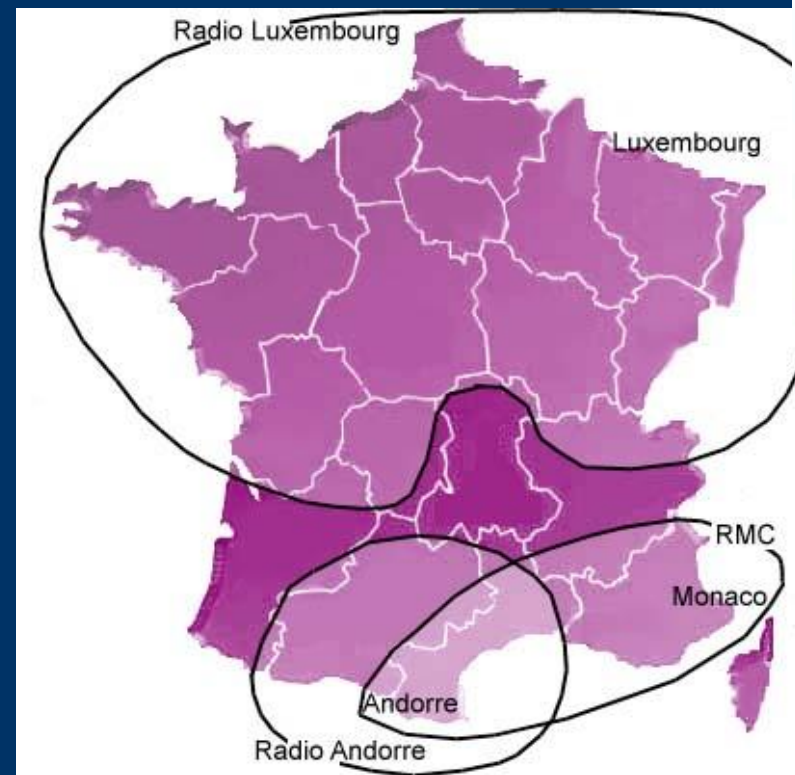
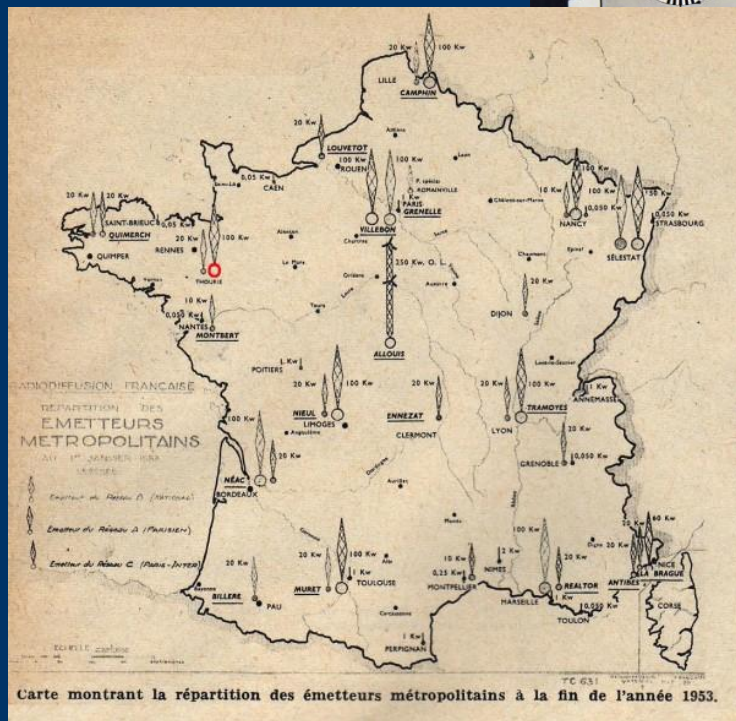
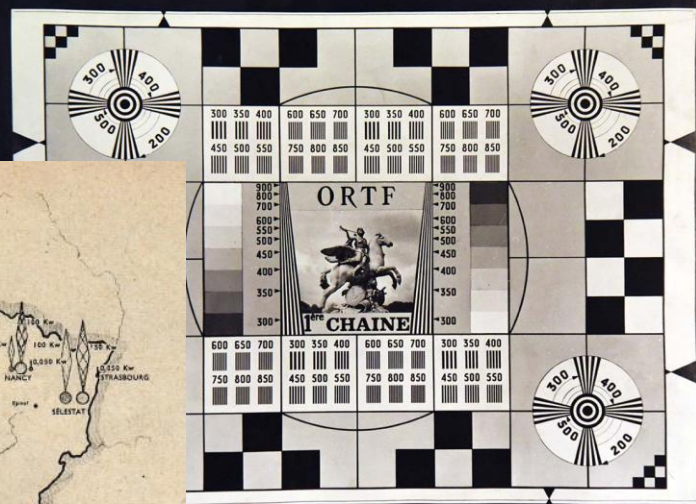
Activité : résumer en une dizaine de lignes le rôle de résistance de certains médias pendant la Seconde guerre mondiale.

Utilisez pour cela une exposition virtuelle « communiquer pour résister » (surtout 1,1,2 et 1,2,1) ([lien](#)) le site de la BNF ([lien](#)) et ce document radio ([lien](#))

# RTF/ORTF et les radios périphériques



RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE



Couverture des radios périphériques en janvier 1947



# Critique de la censure : l'ORTF caricaturée pendant mai 68

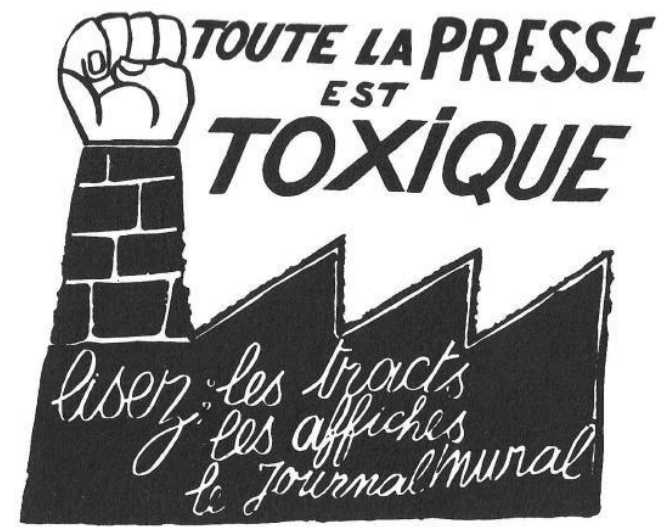
LIBERONS . L'ORTF



INFORMATION  
LIBRE



LA POLICE  
A L'ORTF  
**ROTF**  
C'EST LA POLICE  
CHEZ VOUS



Bonjour ! Je suis l'**Arcom** (l'**Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique**). Aujourd'hui, je vais vous raconter mon histoire...

**Arcom**  
Le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique

En 2021, les évolutions du secteur médiatique et numérique ont engendré le besoin d'un régulateur aux missions renforcées.

Ainsi, le **Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** et la **Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi)** ont fusionné.



C'est comme ça que je suis née, le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ! Je suis l'**Autorité de régulation garante de la liberté de communication dans les médias audiovisuels et numériques**.



Je suis une autorité indépendante. Mon rôle est de réguler les médias audiovisuels et superviser l'action des plateformes en ligne, pour un internet plus sûr.

Je suis composée d'un collège de 9 membres : 1 président et 8 conseillers de 10 directions (environ 370 agents) d'1 secrétariat général aux territoires de 16 délégations territoriales



### Attribuer les fréquences de diffusion aux services de télévision et de radio

Je gère les **canaux de diffusion assignés à l'audiovisuel**. Ce sont les ondes utilisées pour la diffusion de la **TNT**, de la **radio FM** et de la **radio en DAB+**.



### Protéger et accompagner les publics face aux grands enjeux sociétaux

Je veille notamment à **protéger les mineurs** contre l'exposition à des contenus choquants, au respect du droit des femmes, à la lutte contre les discriminations ainsi qu'au respect de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion ! Vous pouvez d'ailleurs m'alerter si vous estimez qu'une séquence médiatique est problématique.

-10  
-12  
-16  
-18



### Protéger la création et les contenus sportifs sur internet.

Je lutte contre le **piratage en ligne des contenus culturels et sportifs** et encourage le **développement des offres légales** dans ces domaines.



### Accompagner la production audiovisuelle, cinématographique et musicale

Je m'assure du bon **financement de la création** par les médias audiovisuels et les services de vidéos à la demande.



### Superviser l'action des plateformes en ligne

Je suis chargée de la **régulation numérique**. Je veille à ce que les moyens mis en place par les **plateformes** permettent un **internet plus sûr**.  
**#CitoyennetéNumérique**



Arcom  
Le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique

Espace presse Espace juridique Espace prof

Rechercher

Actualités ▾ Nous connaître ▾ Se documenter ▾ Radio et audio numérique Télévision et vidéo à la demande

**des conditions de programmation comparables.**

**Le principe d'égalité**

Le principe d'égalité constitue une spécificité de la campagne présidentielle. Il résulte directement des textes législatifs relatifs à l'élection du Président de la République qui prévoient une égalité entre les candidats à compter du début de la campagne officielle.

Le principe d'égalité implique que les temps de parole et d'antenne des candidats et de leurs soutiens soient égaux (cf : article 3 de la [loi n°62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel](#) [🔗](#)).

**Le temps de parole**

Le temps de parole comprend toutes les interventions d'un candidat, ainsi que les interventions de soutien à sa candidature

**Le temps d'antenne**

Le temps d'antenne comprend le temps de parole d'un candidat, les interventions de soutien à sa candidature et l'ensemble séquences qui lui sont consacrées, si celles-ci ne lui sont pas explicitement défavorables.

**Les « conditions de programmation comparables »**

L'Arcom entend par conditions de programmation comparables la présentation et l'accès à l'antenne des candidats et de leurs soutiens, dans les conditions prévues [au 2°](#) et [au 3°](#), au sein de chacun des créneaux horaires détaillés ci-après :

**Tranche du matin** : 6h-9h

**Tranche de la journée** : 9h-18h

**Tranche de la soirée** : 18h-24h

**Tranche de la nuit** : 0h-6h

[Relevés des temps de parole et d'antenne](#)

Les relevés des temps de parole et d'antenne sont vérifiés par l'Arcom qui les publie en ligne.

En savoir plus sur [arcom.fr](#)

**Arcom**  
Le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique

## Signalétique jeunesse



## Contrôle de la diversité à l'écran

## Contrôle du temps de parole des candidats

L'ARCOM PUBLIE UN GUIDE PRATIQUE DE MISE EN IMAGE DE LA LSF À LA TÉLÉVISION

MÉDIATV MARDI 22 MARS 2022

**QUELLES ASSOCIATIONS VONT ÊTRE DISSOUTES ?**

Les médias respectent-ils leur responsabilité éditoriale dans la médiation de l'information ?

## Accessibilité sourds/malentendants

**METOO MEDIA**

**Arcom**

**Représentation des femmes dans les médias, sexisme et masculinisme sur les plateformes en ligne :**

**Le constat de l'Arcom est accablant**

Sources :  
Rapport 2026 sur la représentation des femmes dans les programmes audiovisuels qui concourent à l'information.  
Rapport 2026 sur le sexisme sur les plateformes en ligne.

## Lutte contre le sexisme

**TRIEZ LES EMBALLAGES KINDER. UN PETIT ACTE. BEAUCOUP D'IMPACT.**

CONSIGNES POUVANT VARIER LOCALEMENT

Un goût qui ne s'oublie pas.

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. [www.mangerbouger.fr](#)

## Engagement contre l'obésité, pour l'environnement

# La menace du retour à l'ORTF : une angoisse française latente

**L'OBS**  
Le Plus  
Témoins, Experts, Opinions

Accueil Société Santé Histoires de job Intimité et sexualité

## 3 mois pour tout changer : Sarkozy, le retour de l'ORTF et des recettes périmées

Publié le 30-01-2012 à 10h57 - Modifié à 02h51  
24 réactions | 3659 lu

par **louis-xiv**  
Auteur, journaliste



LE PLUS. Sarkozy c'est fini, et dire que c'était le Président des premiers amours de notre chroniqueur politique Louis Elkaim. Et si cette émission ratée sonnait le début de la fin du Sarkozysme?

Édité par melissabounoua Auteur parrainé par benoitraphael

REAGIR 24

RECEVOIR LES ALERTES

En ce dimanche glacial, je vous avoue mes chers gaeux que la pensée de devoir poser mon royal séant devant le miroir aux alouettes pour regarder Nicolas ne m'enchantait guère. Je savais ce à quoi j'allais assister.



Participez à Agoravox ✓  
Inscrivez-vous

# AGORA VOX

Le média citoyen

Accueil Actualités Tribune Libre Culture & Loisirs Qui sommes-nous ?

## CSA : bientôt un retour vers l'ORTF ?

par **Idriss**  
samedi 31 janvier 2015

0 Réactions 0 Tweeter 0 J'aime 0 Recommandé

Partager

Écoutez

Signaler cet article

**François Hollande est-il tellement anti-sarkozyste qu'il est même prêt à balayer (discrètement) les quelques réformes positives du quinquennat de son prédécesseur ? A lire le Canard enchaîné il semble que les principes d'indépendance et de liberté ne soient plus prioritaires dès qu'il s'agit de trouver un nouveau président à France Télévisions. Olivier Schramek, président du CSA serait en train de sélectionner un patron pour France Télévisions à sa main et à celle de François Hollande. Des pratiques anciennes qui font du CSA un nouvel ORTF... Vive la démocratie !**



# Challenge

ENTREPRISE ECONOMIE POLITIQUE MONDE MÉDIAS TECH AUTO EMPLOI PATRIMOINE LUXE FEMMES

AUDIOVISUEL PRESSE DIGITAL PUBLICITÉ EDITION GAFA VIDEOS GALERIES PHOTOS

FORTUNES 2019 CARLOS GHOSN BREXIT CLUB ENTREPRENEURS ESPACE ÉPARGNE SUISSE TOURISME

CHALLENGES > MÉDIAS

## Médias

### Macron prépare-t-il le retour de l'ORTF pour la radio et la TV publiques?

Par Marc Baudriller le 19.02.2018 à 17h08

Macron avait annoncé durant sa campagne sa volonté de regrouper l'audiovisuel public sous une même entité. Il avance.

- Español

# MEDIAPART

Nous contacter Se connecter

À la Une Vidéos Rubriques

Élections européennes Guerre au Proche-Orient Extrême droite

ÉLYSÉE ET GOUVERNEMENT REPORTAGE

## Macron s'offre une soirée sur mesure, comme au bon vieux temps de l'ORTF

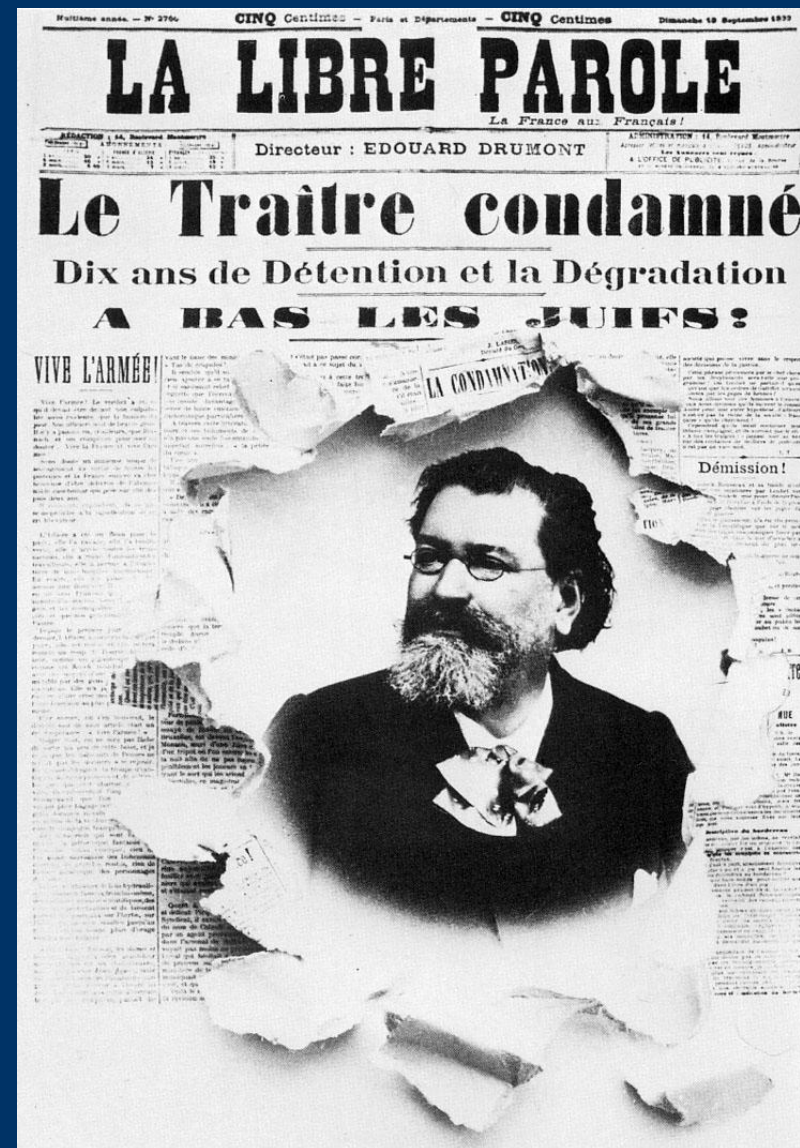
Le « rendez-vous avec la nation » promis par le chef de l'État a finalement pris la forme d'une conférence de presse. Organisé avec soin pour le faire briller, l'exercice n'aura fait que confirmer la mue définitive d'Emmanuel Macron en un président de l'ordre, résolument à droite, volontiers nostalgique et sacrément embourbé dans son second mandat.

Ilyes Ramdani  
17 janvier 2024 à 08h10

# L'engagement de la presse dans l'Affaire Dreyfus



Une dreyfusarde



Une antidreyfusarde

# Le Petit Troyen

26<sup>e</sup> Année. — N° 9475

Journal Quotidien de la Démocratie de l'Est

Vendredi 13 Juillet 1906

15.  
Il est certain pour tout le monde que la peine infligée au traître Dreyfus n'est pas à la hauteur du crime.

Eh bien, les défenseurs du traître se trompent ; personne en France ne saurait supposer même un instant que des officiers français avaient pu condamner à la dégradation et à la déportation dans une enceinte fortifiée, un des leurs sans avoir sous les yeux la preuve certaine de son crime.

Il est regrettable évidemment que l'affaire n'ait pu être jugé au grand jour, mais il est plus regrettable encore que la culpabilité du traître ayant été démontrée à ses juges, ceux-ci avaient cru devoir lui laisser la vie sauve.

L'affaire Dreyfus commence ou plutôt recommence. Nous n'avons pas à rechercher, en ce moment, si l'ex-capitaine est coupable ou non, par la raison très simple que nous n'avons aucun moyen de contrôler les arguments contradictoires invoqués par les défenseurs du prisonnier de l'île du Diable et par ses accusateurs. Nous ne nous attarderons pas davantage à la question de savoir si Esterhazy est un criminel, comme le prétendent quelques-uns, ou s'il a été indignement calomnié, comme d'autres l'affirment.

Nous attendrons, pour nous faire une opinion définitive, les débats que le gouvernement, contraint et forcé, va provoquer devant le jury de la Seine. Toutefois, l'affaire Dreyfus, compliquée de l'affaire Esterhazy, se présente dans des conditions qui méritent de retenir l'attention publique.

# ESTERHAZY EN FUITE

Eh bien, l'oiseau s'est envolé. On l'avait prèdit. Le gouvernement de la République, qui protège ouvertement les traîtres, a veillé avec une piété toute patriotique sur le uhlan national et lui a assuré une douce retraite à l'étranger. Voilà Esterhazy à l'abri des accidents dont il était menacé. L'ex-soldat du pape va-t-il prendre du service dans l'armée allemande ? Sa place est à Berlin, sans doute, mais il est douteux que les Allemands fassent jamais un sort à un individu pour lequel il n'est pas un honnête homme qui puisse éprouver autre chose que le plus profond mépris.

Si le procès Dreyfus a pris les proportions d'un conflit entre concitoyens, M. le général de Galliffet sait mieux que personne à qui en remonte la responsabilité; le ministre de la guerre peut considérer l'incident comme clos, il sera bien difficile à Dreyfus et à sa famille de ne point poursuivre sa réhabilitation.

Ce n'est pas seulement à un sentiment de profonde pitié qu'il faut attribuer le mobile qui a déterminé M. Loubet à signer la grâce; il est certain que le président de la République n'aurait pas pris une détermination aussi grave, si les débats avaient démontré la culpabilité de Dreyfus et si le conseil de guerre de Rennes avait confirmé, malgré la Cour de cassation, le jugement de 1894.

## La réhabilitation de Dreyfus

La réhabilitation de Dreyfus fait l'éloge de la France, car il est peu de pays où la passion de la vérité aurait déterminé un mouvement d'opinion aussi irrésistible que celui qui s'est produit chez nous.

En régime monarchique, ce mouvement aurait été bien vite enrayé et l'affaire elle-même eût été étouffée : c'est l'honneur de la République d'avoir voulu la lumière et fait triompher la justice malgré la coalition des forces de mensonge que représentent, chez nous, les partis réactionnaires, dernières épaves des temps de barbarie.

La France s'est enfin lavée de la souillure dont l'avait marquée au front l'ignoble cléricalisme, instigateur et machinateur du crime de 1894 : en réhabilitant la victime de l'antisémitisme, elle s'est réhabilitée elle-même aux yeux de l'Europe.

tres les plus illustres. Il est question de transporter au Panthéon les cendres de Zola. La France s'honorera encore en honorant le souvenir du grand écrivain qui, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, se révéla comme un grand citoyen.

Quant aux feuilles d'iniquité et de mensonge, quant aux organes de sacristie qu'ils continuent leur fonction, qu'ils croupissent dans leur honte : l'exemple de ces ilotes du journalisme ne sera pas inutile. Il rappellera à ceux qui l'oublieraient que certains crimes ne seraient jamais possibles sans la connivence d'une certaine presse.

# Charlie Hebdo ou les médias menacés par l'opinion (d'une minorité)

14 ACTUALITÉS LE JOURNAL DE MONTREAL JEUDI 8 JANVIER 2015 LE JOURNAL DE MONTREAL ACTUALITÉS 15

**ATTENTAT À PARIS**

## PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE D'HUMOUR GRINÇANT

**TOUJOURS PAS D'ATTENTATS EN FRANCE**  
ON A JUSQU'À LA FIN JANVIER POUR PRÉSENTER SES VŒUX  
ATTENDEZ!

**CHARLIE HEBDO**  
LE DÎNER DE CONS  
À TABLE!

**NOTE AUX LECTEURS**

En mémoire des victimes de l'attentat d'hier à Paris et afin de démontrer leur appui aux principes fondamentaux de la liberté d'expression, les quotidiens francophones du Québec ont décidé, de concert pour une très rare fois, de publier une caricature de Mahomet du journal satirique Charlie Hebdo. S'attaquer à quelqu'un simplement pour ses idées et ses opinions est une entrave inacceptable à la démocratie. Ces médias sont: Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, 24 Heures, Le Devoir, La Presse, Le Soleil, Le Quotidien, Le Droit, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Nouvelliste, Métro.

**CHARLIE HEBDO NUMÉRO SPÉCIAL**  
MAHOMET DÉBORDÉ PAR LES INTÉGRISTES  
C'EST DUR D'ÊTRE AIMÉ PAR DES CONS...

**CHARLIE HEBDO**  
L'INVENTION DE L'HUMOUR

**CHARLIE HEBDO**  
DSK PRÉSIDENT!

**CHARLIE HEBDO**  
LE MARIAGE GAY, C'EST RINGARD!

**CHARLIE HEBDO**  
L'AMOUR PLUS FORT QUE LA HAÏNE

**Liberation**

**NOUS SOMMES TOUS CHARLIE**

**LE FIGARO**

**La liberté assassinée**

**Le Parisien**

**Ils ne tueront pas la liberté**

**Les Echos**

**Face à la barbarie**

**20 minutes**

**Barbarie**

**la Croix**

**La France meurtrie**



**CHARLIE HEBDO**



# Albert Londres et la fermeture du bagne de Cayenne



## Biographie d'Albert LONDRES

A partir du 8 août 1923, il publie dans les colonnes du *Petit Parisien* ses articles sur le bagne de Cayenne. Il clôt son reportage par une lettre ouverte au ministre des Colonies, Albert Sarraut, lui enjoignant de réformer le bagne de Guyane. Il décrit sans complaisance les conditions de vie des détenus et dresse de ceux-ci des portraits extrêmement vivants : Hespel le Chacal, ancien bourreau, ou encore Benjamin Ullmo, accusé d'espionnage pour payer les frais d'entretien de sa maîtresse. Il y rencontre également Eugène Dieudonné, soupçonné d'avoir appartenu à la bande à Bonnot, et qui n'a de cesse de clamer son innocence. Albert Londres prend fait et cause pour lui. Quelques années plus tard, Dieudonné s'évade de Cayenne et se réfugie au Brésil. Juste avant son extradition, Londres le ramène en France où s'ouvre un second procès au terme duquel Dieudonné est gracié. Les articles en rapport avec cette affaire sont publiés par *Le Petit Parisien* du 6 novembre au 26 novembre 1927.

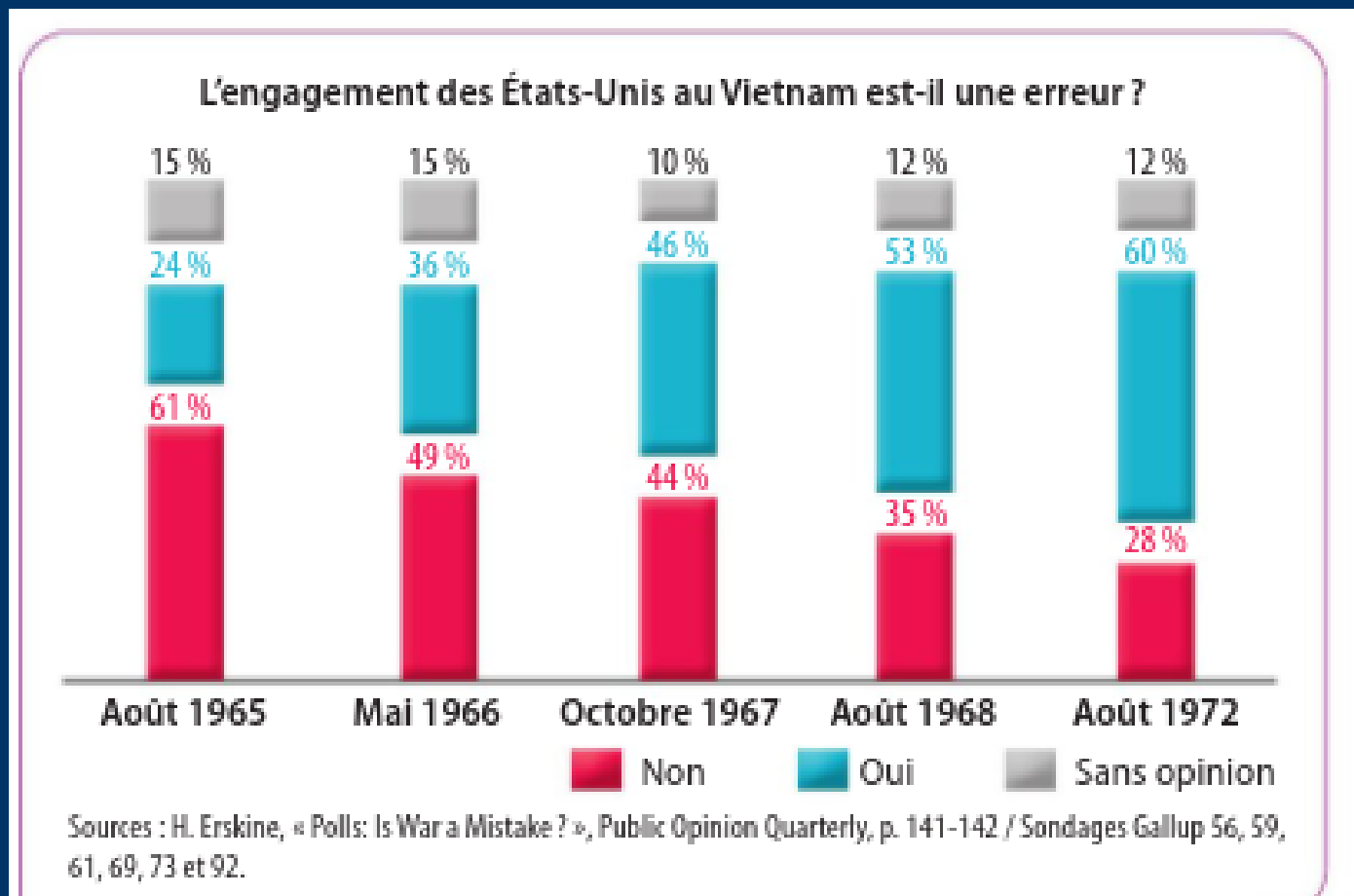
Dès 1923 sa notoriété est suffisante pour que ses reportages soient publiés sous forme de livres par Albin Michel. Paraissent ainsi notamment ses enquêtes sur les bagnes militaires (*Dante n'avait rien vu*, 1924), la politique coloniale française en Afrique noire (*Terre d'ébène*, 1929), le sort des Juifs à la recherche d'une patrie (*Le Juif errant est arrivé*, 1930) ou encore le terrorisme dans les Balkans (*Les Comitadjis*, 1932).

Source : <http://blog.bnf.fr/gallica/index.php/2014/11/18/derniere-depeche-albert-londres-dans-gallica/>

"Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie".



# La guerre du Vietnam: une défaite commencée dans les médias



L'opinion publique américaine face à la guerre du Vietnam  
(Sondage réalisé par l'institut Gallup)

# La guerre du Vietnam: une défaite commencée dans les médias



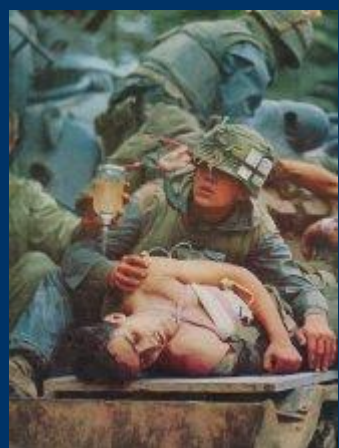
## *Vietnam, la trahison des médias*

2008, documentaire, 90 min, couleur

Réalisation : Patrick Barbéris

La défaite américaine au Vietnam a commencé dans les médias. Le tournant se situe lors de l'offensive du Têt en janvier 1968. En déplaçant le champ de bataille au cœur des villes, l'ennemi communiste prend l'offensive dans la guerre d'images. Les reportages montrant l'humiliation des GI's assiégés, les exécutions sommaires et les civils terrorisés envahissent les foyers. L'effet est dévastateur. L'état-major en tirera les leçons, mais plus tard.

Patrick Barbéris recueille le témoignage d'anciens correspondants des grands médias américains au Vietnam. Ils n'étaient pas hostiles à cette guerre, du moins au départ. La célèbre photographie de l'exécution à bout portant d'un opposant par le chef de la police de Saigon a été prise par un photographe "patriote". Jusqu'à sa mort, Eddie Adams a regretté ce cliché, prix Pulitzer 1968. Beaucoup d'images d'archives – dont certaines ne franchirent pas le cap de la censure d'alors – illustrent les témoignages de ces journalistes que l'horreur de la guerre a surpris devant leur porte. Les officiers supérieurs reconnaissent, quant à eux, les erreurs commises sur le terrain de la communication. Lors des interventions militaires suivantes, l'armée américaine exclura purement et simplement les médias. Ce qui n'assurera pas leur soutien. Désormais l'état-major les inclut dans le champ de bataille ("embedded") pour mieux les contrôler et les faire directement servir à sa propagande.



# Quelques exemples récents de médias qui emballent l'opinion

#MeToo #balancetonporc



La journaliste Sandra Muller en mars 2018 à Paris. BERTRAND GUAY / AFP

Le 13 octobre 2017, la journaliste Sandra Muller tweetait le message suivant :



**#balancetonporc !!** toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends

503 14:06 - 13 oct. 2017 · Manhattan, NY

417 personnes parlent à ce sujet

## Le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy par Khadafi

### Un ancien président en prison : Nicolas Sarkozy condamné dans l'affaire libyenne

Le 25 septembre 2025, Nicolas Sarkozy a été condamné à cinq ans de prison, avec mandat de dépôt à effet différé, pour « association de malfaiteurs » dans l'affaire du financement de sa campagne électorale de 2007 par la Libye de Mouammar Khadafi. Une décision historique qui intervient après plus de 10 ans d'une enquête judiciaire débutée suite aux révélations de deux journalistes de Mediapart en 2011.

Pour en savoir plus :

#### Affaire libyenne : l'enquête racontée en podcast par les journalistes de Mediapart

Un président de la République française est soupçonné d'avoir été acheté par un des pires dictateurs de la planète à la tête d'un État terroriste. Les deux...

Mediapart • La rédaction de Mediapart



#### Comment Mediapart capitalise sur son impact à l'occasion du procès Sarkozy-Kadhafi

L'affaire Sarkozy-Kadhafi s'invite à nouveau dans le débat public en 2025 avec un procès historique. Pour en éclairer les enjeux et contrer la stratégie...

Rembobine, le média qui lutte contre l'obsolescence de l'info  
• Timothée Vinchon



# Quelques exemples récents de médias qui emballent l'opinion

## Les révélations sur l'enrichissement de la famille de Viktor Orbán en Hongrie

Le Monde

INTERNATIONAL · LETTRES DE

### En Hongrie, un documentaire sur l'enrichissement de la famille de Viktor Orbán attire des millions de vues

« La Dynastie » retrace efficacement la façon dont les proches du premier ministre sont devenus miraculeusement riches en parallèle de sa carrière politique depuis au moins quinze ans.

Par Jean-Baptiste Chastand (Vienne, correspondant régional)

Publié le 21 février 2025 à 08h00 · Lecture 3 min · [Read in English](#)

[Offrir l'article](#) [Lire plus tard](#) [Partager](#)

Article réservé aux abonnés

LETTRE D'EUROPE CENTRALE



Édition du jour

Daté du mardi 21 avril



Lire le journal numérique

Lire les éditions précédentes

## Les polluants éternels (PFAS) : un scandale sanitaire

### "Le Monde" et une de ses journalistes, spécialiste des PFAS, portent plainte après des vols

La direction du quotidien *Le Monde* a annoncé, lundi 23 février, avoir porté plainte, avec une de ses journalistes, Stéphane Horel, qui mène des investigations sur les polluants éternels, les PFAS, après notamment des vols et tentatives de vol la visant depuis 2023. Cette plainte contre X a été déposée la semaine dernière pour "entrave à la liberté d'expression, atteinte à l'intimité de la vie privée, tentative de violation de domicile, vol et détérioration de biens privés".

"Ces faits, relevés depuis 2023 jusqu'en septembre 2025, suscitent de vives inquiétudes par leur nature et leur récurrence", explique *Le Monde* dans un communiqué, sans autre précision sur les faits. Stéphane Horel est la coordinatrice du Forever Pollution Project, collectif de 17 médias lancé par *Le Monde* et des médias italiens, néerlandais et allemands. En 2023, ce groupe avait cartographié pour la première fois la dissémination massive des PFAS, ces composés chimiques invisibles, inodores et désormais omniprésents mais dont la toxicité nourrit une inquiétude croissante.

Il s'agit d'un "sujet d'intérêt public majeur" et "notre rédaction lui apporte son plein soutien et réaffirme son attachement indéfectible à la protection de ses journalistes, condition essentielle du libre exercice de leur mission d'information", souligne *Le Monde*. Le quotidien affirme rester "mobilisé pour défendre un journalisme d'investigation indépendant et préservé de toute pression".

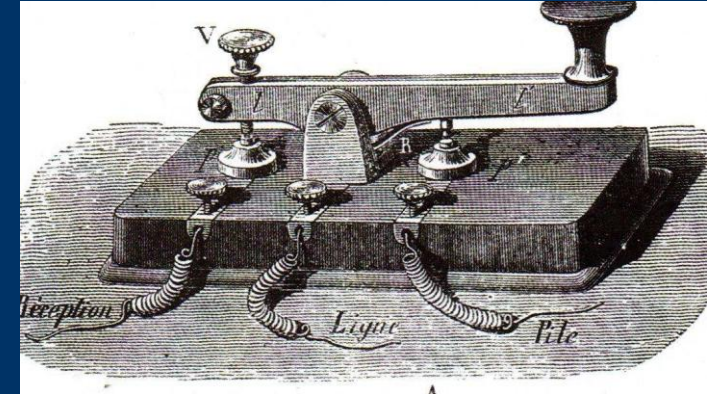
# L'Agence Havas : la première agence d'information internationale



Charles-Louis Havas



Malle-poste : Voiture postale destinée au transport des dépêches et du courrier.



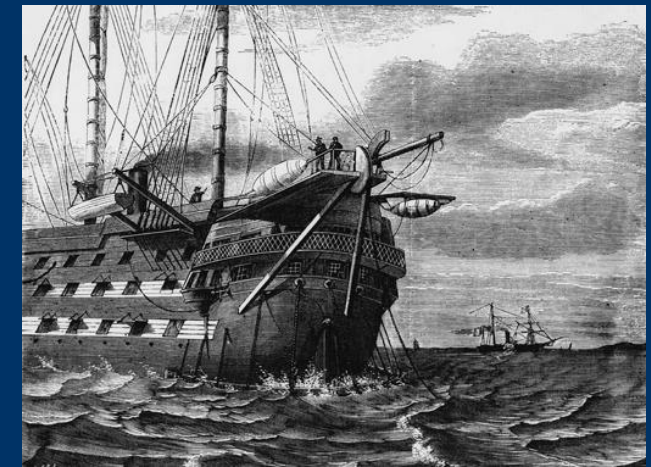
Première utilisation du télégraphe électrique, mis au point par Samuel Morse huit ans plus tôt.



Les premiers locaux (1835-75) : rue Jean-Jacques Rousseau à Paris, en face de l'Hôtel des Postes.



Utilisation de pigeons voyageurs



Le navire Agamemnon posant des câbles sous-marins, le 2 août 1858. 1866 : Premier câble transatlantique reliant l'Europe au continent américain

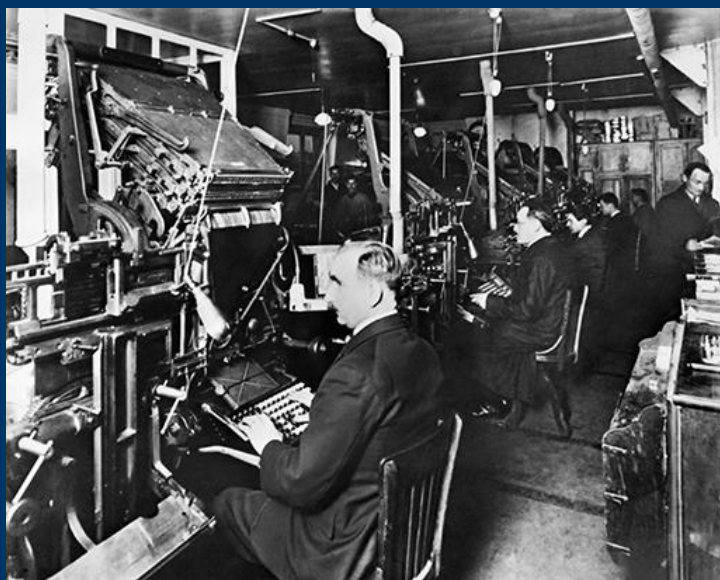
# L'Agence Havas : la première agence d'information internationale



Havas utilise le téléphone dès son arrivée en Europe en 1877, deux ans après son invention par Alexander Graham Bell.



1880 : Transmission par radio grandes ondes (radiotélégraphie). Le volume des nouvelles augmente grâce aux nouveaux moyens de transmission et suit le développement de la presse en France.



Le téléscripteur ou télégraphe imprimeur est mis au point au début des années 1850. Il permet la télégraphie en multiplex (lancement de plusieurs signaux sur un même fil) et la transcription des dépêches en clair à l'arrivée (abandon progressif du morse). Havas commence à l'utiliser en 1880.

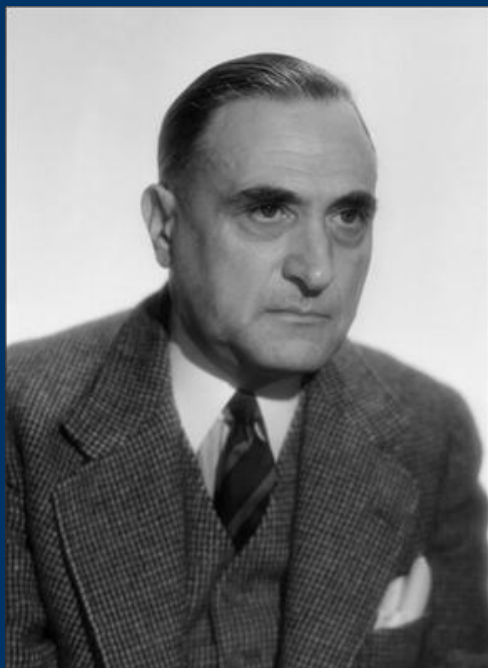


1896 : L'Agence s'installe place de la Bourse à Paris

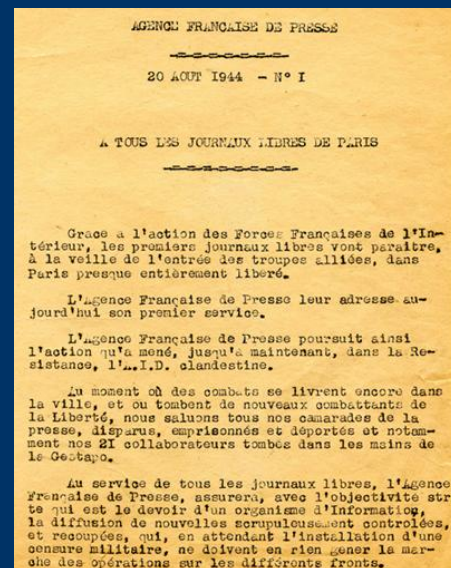
# L'Agence Havas : la première agence d'information internationale



25 novembre 1940 : La branche information d'Havas devient une agence officielle nationalisée. Deux lois instaurent la séparation entre la branche Annonces qui conserve le nom d'Havas et la branche Information qui devient propriété de l'Etat sous le nom d'Office Français d'Information



décembre 1940 : Création à Londres de l'Agence Française Indépendante (AFI) par Paul-Louis Bret  
L'AFI doit permettre de laisser substituer un embryon d'opinion publique française capable de critiquer le pouvoir de Vichy.  
L'AFI s'est entendue avec le ministère de l'Information britannique et Reuter pour diffuser un service en français quotidien d'environ 10.000 mots à destination de l'Europe libre.



20 août 1944 : La branche information de l'agence Havas devient l'AFP après avoir traversé l'Occupation sous le nom d'Office Français d'Information (OFI).



10 janvier 1957 : Le Parlement adopte le statut de l'AFP. Il garantit son indépendance rédactionnelle, son implantation dans le monde et son autonomie financière.  
Son président-directeur général est désormais élu par le Conseil d'administration.

# L'Agence France Presse aujourd'hui



PARTOUT DANS LE MONDE  
7 jours/7 24h/24



“ VITE ET BIEN ”

c'était la devise  
de Charles-Louis Havas,  
à l'origine de l'AFP.

## UNE DÉPÊCHE AFP, C'EST QUOI ?

Une information produite par l'AFP et diffusée à ses clients abonnés (TV, radios, journaux, sites web et autres organismes)

### FLASH

La plus brève et la plus urgente des dépêches, qui donne une information exceptionnelle d'importance mondiale

### ALERTE

Dépêche d'une ligne attirant l'attention de tous les clients sur une information importante et urgente

## DES RÈGLES D'ÉCRITURE STRICTES

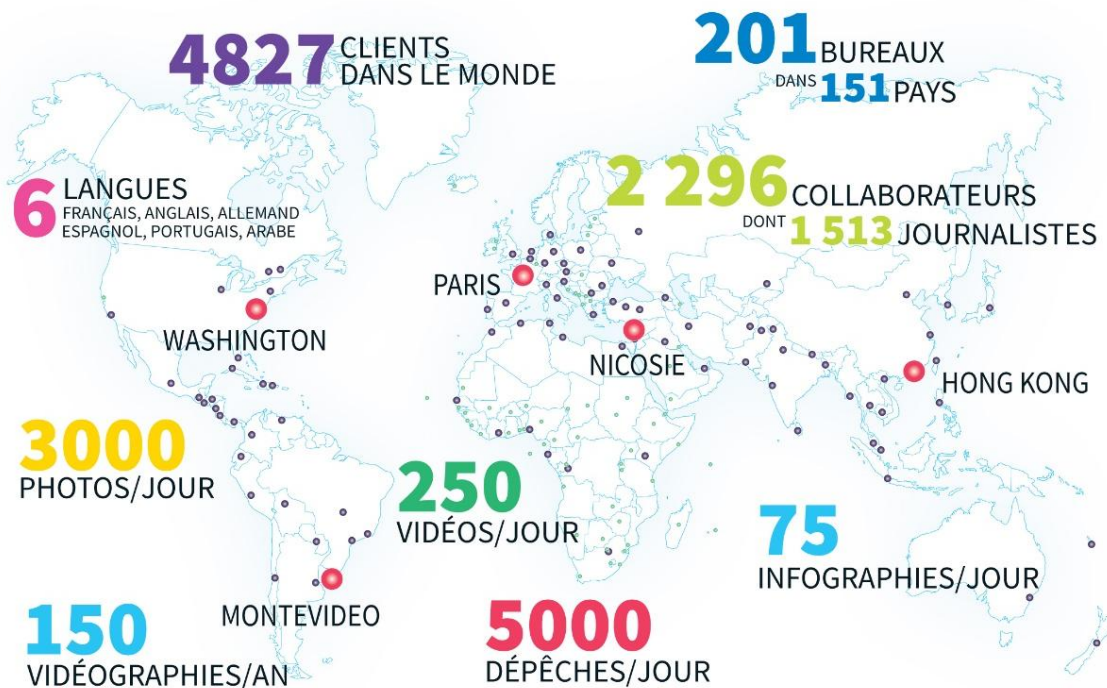
- Une langue claire, précise, et accessible
- Pas de « je » ni d'opinions personnelles
- Pas de clichés et de phrases toutes faites
- L'agencier cite toujours ses sources et ne les trahit jamais

### UNE RÉFÉRENCE

Le manuel de l'agencier recense **200** principes et règles de base.

### DES CHARTES

L'AFP met à jour des chartes de bonnes pratiques éditoriales et déontologiques.



## UN PEU D'HISTOIRE

- **1835** Création de l'agence Havas, ancêtre de l'AFP
- **1944** Première dépêche de l'AFP
- **1957** Le statut de l'AFP garantit son indépendance pour assurer une information « **complète et objective** », « **digne de confiance** ».
- **2015** Le statut de l'AFP est modifié pour lui confier une mission d'intérêt général.

## RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

- En 1835, l'info était acheminée à cheval ou par des pigeons voyageurs...
- Aujourd'hui, l'AFP est équipée des plus hautes technologies et transmet ses contenus en un temps record.
- **40 secondes** c'est le temps qu'il a fallu pour envoyer aux clients la photo d'Usain Bolt remportant la finale du 100m aux JO de Rio en 2016.
- Plus de **100 photos** prises depuis **12 angles** différents ont été transmises en moins de 10 minutes.



Le président français Emmanuel Macron dit au revoir à son homologue américain, Donald Trump, après le défilé du 14 juillet 2017 à Paris. © ALAIN JOCARD / AFP



La Panaméenne, Rolanda Bell, chute durant les séries du 3 000 mètres steeple aux Mondiaux d'athlétisme de Pékin en 2015. © ADRIAN DENNIS / AFP

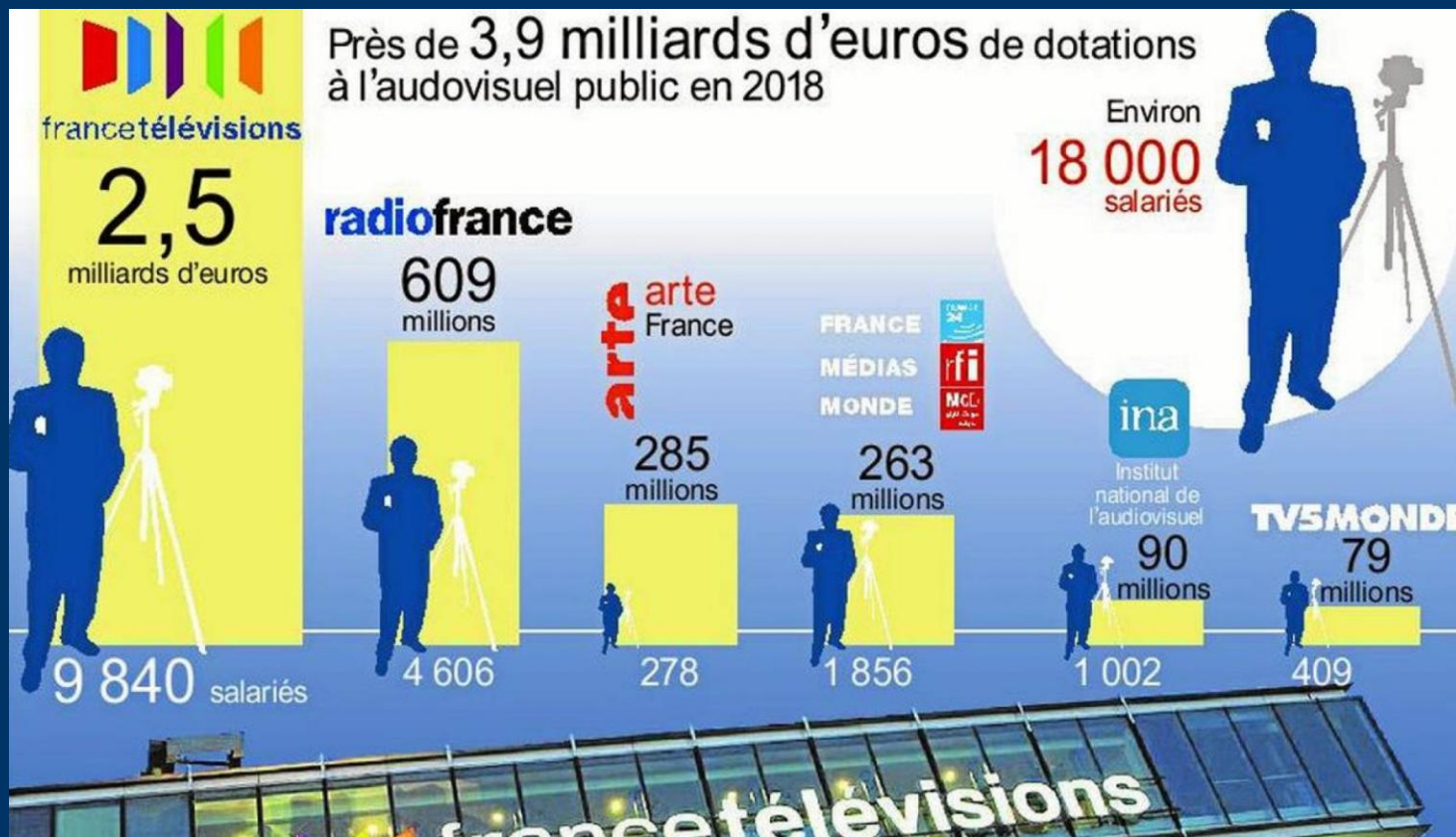


Rapport  
d'activité  
2016

# Le financement des médias par l'Etat

## Médias publics

Près de 3,9 milliards d'euros de dotations à l'audiovisuel public en 2018



## Médias privés

Le Fonds de Soutien à l'Expression radiophonique (FSER), créé par décret le 1er décembre 1984, est un fonds national alimenté par une taxe fiscale sur les recettes publicitaires des télévisions et des radios. Il gère **l'aide publique attribuée aux radios hertziennes lorsque leurs ressources commerciales sont inférieures à 20 % de leur chiffre d'affaires total.**

### Aide par exemplaire

*Libération* : 0,242 €

*Le Figaro* : 0,058 €

*Le Monde* : 0,056 €

*L'Humanité* : 0,462 €

*Les Echos* : 0,043 €

*L'Equipe* : 0,015 €

# Le financement des médias par la publicité

## Investissements publicitaires dans le monde

	2024 \$BN	2024 PDM	2025 Croissance	2025 \$BN
<b>MONDE</b>	<b>932</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+4,9 %</b>	<b>979</b>
EMEA	219	23,4 %	+5,5 %	230
NA	398	42,7 %	+4,6 %	416
LATAM	28	3,0 %	+9,8 %	31
APAC	288	30,9 %	+4,6 %	301
<b>MÉDIAS NUMÉRIQUES</b>	<b>660</b>	<b>70,8 %</b>	<b>+8,2 %</b>	<b>715</b>
SEARCH TOTAL	331	35,5 %	+7,9 %	357
SEARCH CLASSIQUE	204	21,9 %	+6,5 %	218
RETAIL SEARCH	126	13,5 %	+12,2 %	141
MÉDIAS SOCIAUX	218	23,3 %	+11,1 %	242
VIDÉO COURTE DURÉE	76	8,1 %	+6,5 %	80
<b>MÉDIAS TRADITIONNELS</b>	<b>272</b>	<b>29,1 %</b>	<b>-3,1 %</b>	<b>263</b>
TÉLÉVISION/STREAMING	163	17,5 %	-5,0 %	155
RADIO	29	3,1 %	-1,1 %	29
PRESSE ÉCRITE	44	4,8 %	-6,4 %	42
PUBLICITÉ EXTÉRIEURE	34	3,7 %	4,6 %	36
CINÉMA	2	0,2 %	5,3 %	2

Source : Prévisions du marché publicitaire mondial de MAGNA, juin 2025

Les recettes publicitaires des médias traditionnels comprennent leurs recettes publicitaires numériques. Tous les montants sont en dollars américains constants.

# Le financement des médias et ses conséquences

Vidéo : La publicité dans les médias



Emission radio : économie et mode de financement des médias

LE TÉLÉPHONE SONNE

lundi 3 août 2015

## Économie et mode de financement des médias

43 minutes



RÉÉCOUTER



PODCASTS



RÉAGIR

Article engagé de Médiapart

Menu



**MEDIAPART**  
SAM. 7 SEPT. 2019 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

LE JOURNAL

LE STUDIO

LE CLUB

DEPUIS 48 HEURES

LES BLOGS

LES ÉDITIONS

## Comment garantir l'indépendance des journalistes français ?

4 JUIL. 2018 | PAR [TRISTAN BARRA](#) | BLOG : LE BLOG DE TRISTAN BARRA



# Tous journalistes : vers une diversité de l'information ?

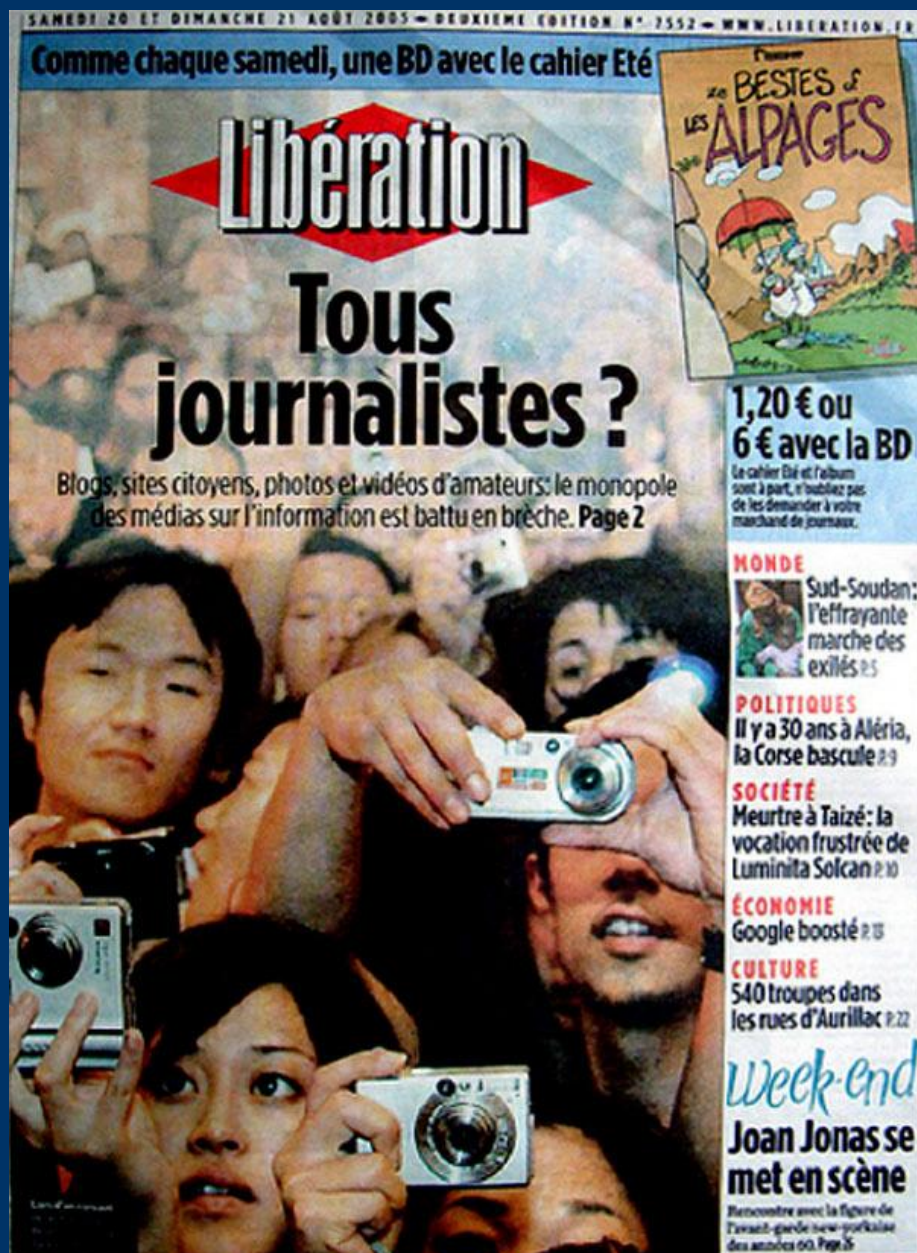
SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AOÛT 2005 - DEUXIÈME ÉDITION N° 7552 - WWW.LIBERATION.FR

Comme chaque samedi, une BD avec le cahier Été

# Libération

## Tous journalistes ?

Blogs, sites citoyens, photos et vidéos d'amateurs: le monopole des médias sur l'information est battu en brèche. Page 2



**1,20 € ou 6 € avec la BD**  
Le cahier Été et l'album sont à part, n'oubliez pas de les demander à votre marchand de journaux.

**MONDE**  
Sud-Soudan: l'effrayante marche des exilés p.5

**POLITIQUES**  
Il y a 30 ans à Algérie, la Corse bascule p.9

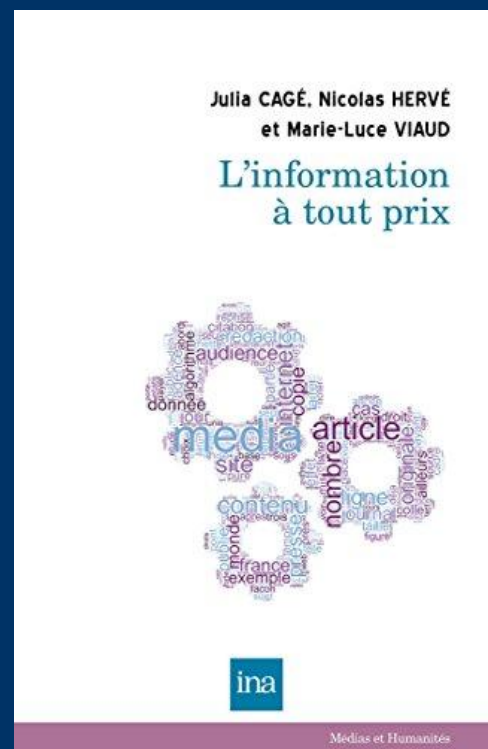
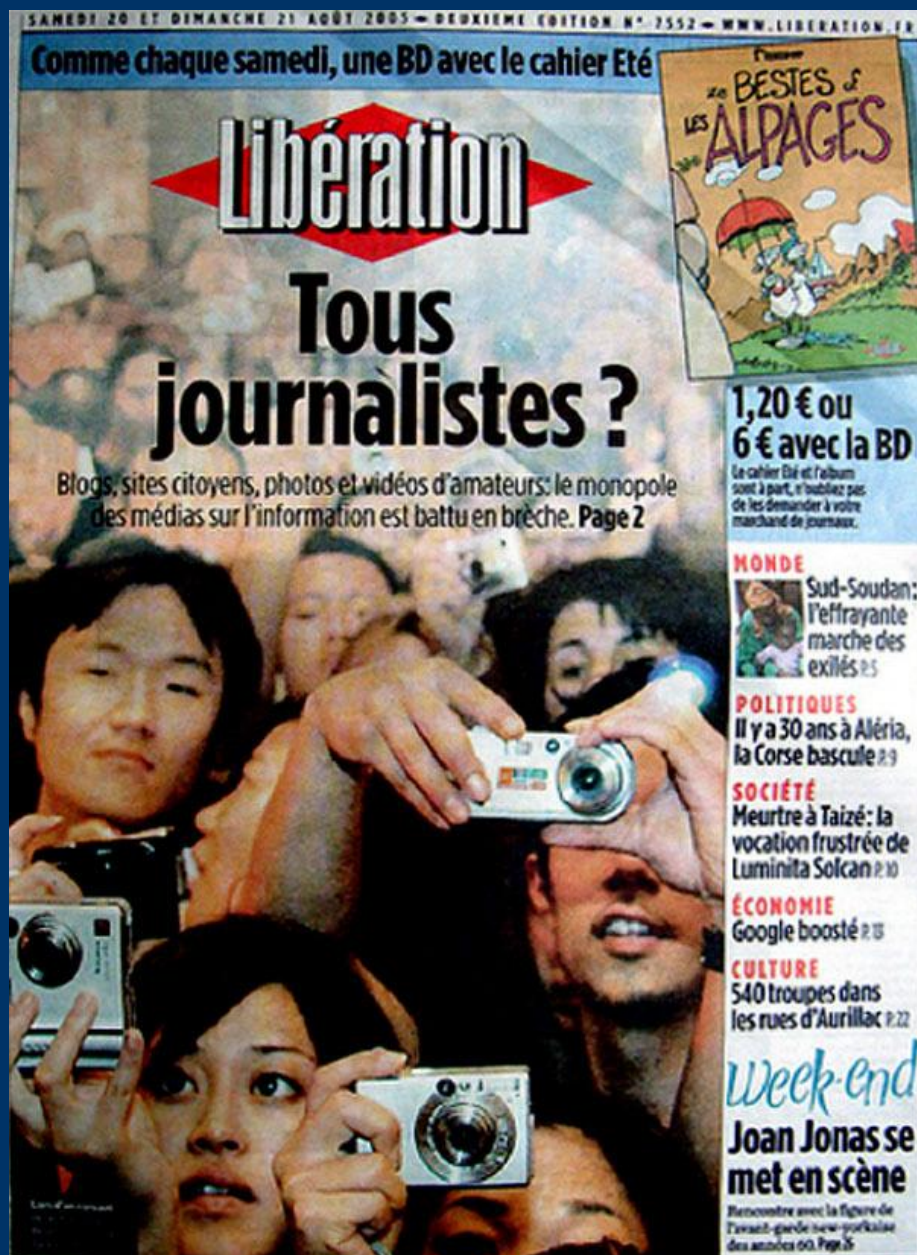
**SOCIÉTÉ**  
Meurtre à Taizé: la vocation frustrée de Luminita Solcan p.10

**ÉCONOMIE**  
Google boosté p.18

**CULTURE**  
540 troupes dans les rues d'Aurillac p.22

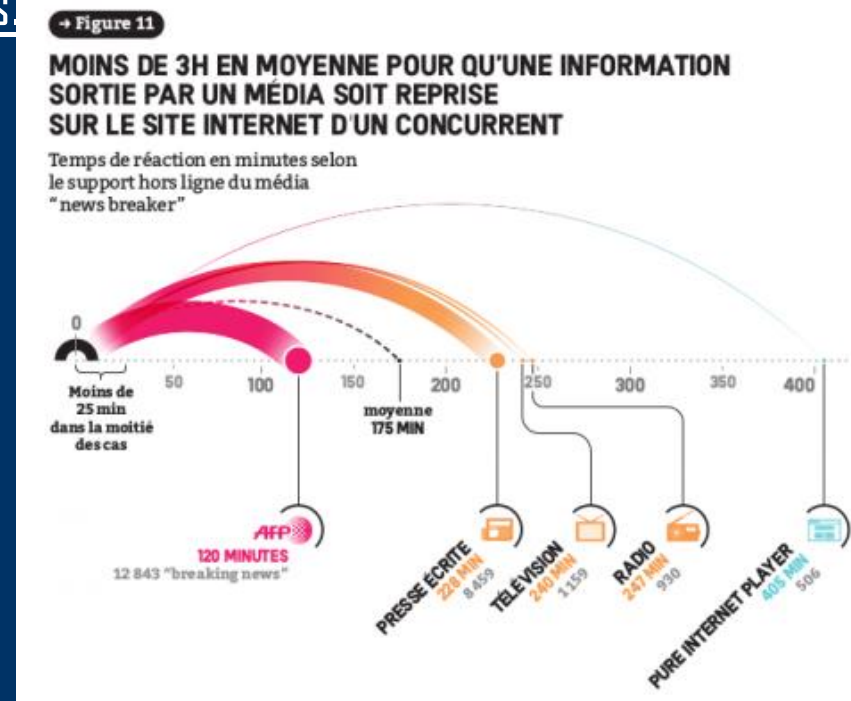
*Week-end*  
**Joan Jonas se met en scène**  
Rencontre avec la figure de l'avant-garde new-yorkaise des années 60. Page 16

# Tous journalistes : vers une diversité de l'information ?



Dans *L'Information à tout prix* (Ina Éditions), Julia Cagé, Marie-Luce Viaud et Nicolas Hervé quantifient le recours massif au copié-collé dans les médias en ligne (64%) et la vitesse de propagation d'une information. Comment, dans ces conditions, monétiser l'information ?

Extraits:



# Objet de travail conclusif

## L'information à l'heure d'internet



# Les lanceurs d'alerte

**Un lanceur d'alerte est une personne qui, dans le contexte de sa relation de travail, révèle ou signale un état de fait mettant en lumière des comportements illicites ou dangereux qui constituent une menace pour l'homme, l'économie, la société, l'État ou l'environnement, c'est-à-dire pour le bien commun, l'intérêt général.**

Les lanceurs d'alerte ont ainsi contribué à une meilleure information des citoyens et permis de prévenir scandales et tragédies, de préserver biens publics comme vies humaines et contribuent de manière plus générale au bon fonctionnement démocratique.

Ils sont le dernier recours lorsque les contrôles sont défectueux, ils jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la corruption.

Ils sont très souvent la cible d'intimidations, de menaces et de représailles : licenciement, procès en diffamation, harcèlement...

Ils deviennent des personnes à protéger.

Guide du lanceur d'alerte en  
France : protection et procédure  
à suivre

Un lanceur d'alerte n'est pas :

- un espion, car il n'est pas à la solde d'une organisation et agit de façon désintéressée ;
- une taupe, qui chercherait de manière préméditée à nuire à son organisation, car le lanceur d'alerte est désintéressé ;
- un alarmiste, il ne cherche pas à attirer davantage l'attention sur sa personne que sur sa cause ;
- un dénonciateur, ni un délateur, ni un traître, ni un cafard ou un mouchard ; termes péjoratifs qui ne prennent pas en compte la notion d'intérêt public qui motivent l'action du lanceur d'alerte.



**AMNESTY**  
INTERNATIONAL 

# Les lanceurs d'alerte : l'exemple d'Edward SNOWDEN

Edward Snowden, un consultant de 29 ans de la National Security Agency (NSA), annonçait en 2003 au monde entier qu'il était la source d'une série de révélations fracassantes montrant l'étendue des programmes de surveillance du gouvernement des États-Unis. Ces programmes visaient souvent de simples citoyens américains, alors que c'est totalement interdit, même pour la NSA. Compte tenu de la nature particulièrement délicate — et illégale — des fuites, Snowden s'est sauvé à Moscou.

Ce qui a soulevé la question suivante, qui lui colle toujours à la peau : Snowden est-il un patriote... ou un traître ? D'un côté, il a honoré le plus ancien principe à la base de la démocratie américaine : le droit du public à l'information — sans compter son droit à ne pas faire l'objet d'espionnage de la part de son propre gouvernement. D'un autre côté, il s'y est pris en violant lui-même un autre principe fondateur de toute démocratie — la règle de droit —, puisqu'il a contrevenu vraisemblablement... à la loi sur l'espionnage adoptée pendant la Première Guerre mondiale.



# Les lanceurs d'alerte : l'exemple de Julian ASSANGE

Informaticien de profession, Julian Assange n'est ni britannique ni américain, mais australien. Après ses études, il travaille pour de nombreuses entreprises informatiques en Australie, tout en menant en parallèle des activités de hacker. Militant d'un internet libre, ouvert et transparent, il n'hésite pas à pirater plusieurs sites d'organisations étatiques, comme la Nasa ou le Pentagone.

En 2006, il fonde WikiLeaks avec d'autres amis « hacktivistes » et en devient l'un des principaux administrateurs. Objectif de cette ONG sans but lucratif : rendre public des documents confidentiels concernant des affaires de corruption ou autres abus dans les milieux de pouvoir (politique, armée, finance, divertissement...). Le site fonctionne comme une plateforme participative (d'où son nom faisant référence à Wikipédia) où chaque lanceur d'alerte peut publier des documents sensibles, le tout dans un anonymat garanti par un système de cryptage.

En 2010, WikiLeaks provoque une véritable déflagration dans le milieu du renseignement en rendant public plus de 700.000 documents confidentiels (mails, notes, correspondances...) portant sur les actions diplomatiques et militaires des Etats-Unis.

Parmi tous ces documents, la vidéo d'une bavure de l'armée américaine en Irak datant de 2007 fait particulièrement scandale. On y voit un hélicoptère Apache tirer sur des civils ne présentant visiblement pas de menace. Au moins 18 personnes sont tuées, dont deux journalistes de l'agence de presse Reuters.

L'affaire est retentissante et éclaire le public sur de nombreuses actions peu avouables des autorités américaines, mais ces documents sont présentés de manière brute, sans protection des informations sensibles qui permettraient de trahir certaines sources, voire de les mettre en danger. Une transparence poussée à l'extrême qui amène de grands médias partenaires (« The New York Times », « The Guardian », « Der Spiegel », « Le Monde » et « El País ») ainsi que d'autres lanceurs d'alertes, comme Edward Snowden, à se désolidariser des méthodes de WikiLeaks.

Naturellement, la publication de centaines de milliers de documents, dont beaucoup étaient classés secret, a provoqué un véritable tremblement de terre aux Etats-Unis. Responsables politiques de tous bords et militaires y voient une atteinte à la sécurité du pays et une mise en danger de son réseau diplomatique.

Initialement menacé par une enquête pour « piratage informatique », Julian Assange est finalement visé par 18 chefs d'inculpation, dont celui d'« espionnage » par la justice américaine en 2019. Pour ces faits, il risque 175 ans de prison. Mais le hacker n'est pas disposé à se présenter devant ses accusateurs.

En décembre 2010, soit quelques mois après les révélations de WikiLeaks, Julian Assange est arrêté à Londres, mais pour une tout autre affaire : il fait l'objet d'un mandat d'arrêt européen émis par la Suède, où deux jeunes femmes accusent le hacker de viol. Les autorités britanniques souhaitent alors l'extrader vers Stockholm. Craignant d'être remis aux Etats-Unis après son passage devant la justice suédoise, Julian Assange (qui réfute les accusations de viol) profite de sa liberté surveillée pour se réfugier en 2012 à l'ambassade équatorienne de Londres. Malgré les pressions britanniques sur l'Equateur, l'Australien est autorisé à rester dans le bâtiment diplomatique. Il y demeurera sept ans.

En avril 2019, le nouveau président équatorien, Lenin Moreno, souhaite se débarrasser d'Assange, qui plombe ses relations diplomatiques avec d'autres pays. Son droit d'asile est suspendu et la police britannique le déloge de l'ambassade avant de l'incarcérer pour ne pas avoir respecté sa liberté surveillée.

Entre-temps, l'affaire suédoise est classée sans suite faute de preuves, mais c'est désormais les Etats-Unis qui réclament l'extradition de Julian Assange pour l'affaire WikiLeaks. Le 4 janvier 2021, la justice britannique rejette cette demande. Les juges craignent que l'Australien de 49 ans, déjà marqué et affaibli par près de dix années sans liberté de mouvement, ne mette fin à ses jours en cas d'incarcération aux Etats-Unis.



COMMENT RECONNAÎTRE UNE

# FAUSSE NOUVELLE ?

Une fausse nouvelle, c'est une nouvelle inventée. C'est souvent une publicité déguisée en nouvelle, ou une histoire inventée pour nuire à quelqu'un, comme un adversaire politique. Il y a des fausses nouvelles partout sur Internet.

Voici des indices pour les reconnaître :

## Des titres incroyables

Attention !  
Le dentifrice fait  
pousser les ardeils !



## De faux experts

Je suis le Docteur  
Prout et je confirme  
que le dentifrice  
est dangereux !



Pas un  
vrai docteur  
du tout

## Un produit à vendre

Le site web veut clairement  
te vendre quelque chose :



## La nouvelle est introuvable ailleurs

Tu n'arrives pas à retrouver  
cette nouvelle sur les  
sites d'information reconnus.



## Auteur anonyme

Tu ne peux pas trouver  
l'auteur de l'article ou  
vérifier qu'il/elle  
existe vraiment.



## Des pubs partout

L'article est plein de  
pop-ups, de fautes,  
de points d'exclamation.



Avant de croire ce que tu lis sur Internet,  
vérifie d'où provient l'information et à qui elle  
profite. Les fausses nouvelles ressemblent souvent  
à des vraies. Les reconnaître, ça demande  
de la pratique !

ELISE GRAVEL

# INFOX FAKE NEWS

# THÉORIES DU COMPLOT



## AYEZ LES BONS RÉFLEXES



# L'exposition aux "fake news" dans le monde

Répondants déclarant avoir été exposés à de fausses informations \*



\* au cours de la semaine précédant l'enquête, dans les pays sélectionnés.

Enquête réalisée auprès de 74 000 répondants dans 37 pays (janvier et février 2018)

Source : Reuters Institute Digital News Report 2018